ÉDITION DU LOIRET

www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

#012
MENSUEL FÉVRIER 2021

L'actualité économique et sociétale du Val de Loire ■ Gratuit

45

© Standret - Freepik

Dossier

« Les solidarités sans jugement »

Acteurs et politiques de la solidarité

P20

P4

■ Je m'en food : le concept gourmand qui met en avant des artisans locaux de l'alimentaire

P8

© Albin-Durand

■ À Nangeville, la bière des champs coule à flots

P11

© drobotdean - Freepik

■ Colibree Intergénération : le site de rencontre des colocataires intergénérationnels !

P17

■ La CMA « Ose » le changement

édito

Les aides et le filet de sécurité mis à disposition par le gouvernement pour faire face à cette crise exceptionnelle ont, pour le moment du moins, permis d'éviter une catastrophe sociale.
Mais avec une situation qui s'éternise, de nombreuses inquiétudes demeurent.
Demain, des milliers d'intérimaires, d'auto-entrepreneurs, d'étudiants ou d'artisans risquent de basculer dans une extrême précarité. Les Départements voient bondir le nombre de bénéficiaires du RSA et les associations caritatives peinent à répondre aux besoins colossaux des familles touchées par la crise.
L'occasion pour la rédaction de mettre en lumière le travail remarquable des acteurs des solidarités. Élus, chefs d'entreprises, acteurs de terrains, salariés ou bénévoles *« légitimement fiers de ce qu'ils font, heureux qu'on s'intéresse à la cause des êtres les plus fragiles »*.
Protection de l'enfance, inclusion des personnes en situation de handicap, lutte contre la pauvreté… la tâche est immense et la solidarité, le seul remède.
Zoom sur le système social français et sur ces hommes et ces femmes du public ou du privé, qui consacrent une partie de leur vie à aider celle des autres.

Bonne lecture,

La rédaction

sommaire

VIE DES ENTREPRISES

7 Le spécialiste des câbles spéciaux MEM soutenu par France Relance
Discret par nature et par nécessité, le fabricant de câbles et connecteurs MEM est l'un des 14 bénéficiaires régionaux du fonds d'accélération des investissements industriels dans le cadre du plan de relance.

INNOVATION

10 Unlock débloque vos projets d'objets connectés
Avec Unlock Programme, le spécialiste des objets connectés, Altyor, installé à Saint-Cyr-en-Val (Loiret) aide les entreprises à imaginer et concevoir une stratégie pour rendre leurs produits intelligents.

AGRICULTURE

13 Les légumes Célestes bénis par le Conseil départemental
L'exploitation de maraîchage bio *« Aux Légumes Célestes »*, tenue par deux jeunes producteurs est l'une des 31 bénéficiaires de l'aide financière aux investissements agricoles du Conseil départemental du Loiret.

LE DOSSIER DU MOIS

20 Les solidarités sans jugement
Ce dossier est construit avec les acteurs des solidarités, souvent surpris qu'on s'intéresse à leur activité. Élus, chefs d'entreprises, acteurs de terrains, salariés ou bénévoles, ils étaient libres d'en parler, ou pas. Des gens vrais, légitimement fiers de ce qu'ils font, heureux qu'on s'intéresse à la cause des êtres les plus fragiles ; ravis qu'on mettre le doigt sur leur immense fragilité.

CULTURE & LOISIRS

30 Le département, une idée pas si nulle !
Sous la direction de l'ancien directeur des services du Loir-et-Cher paraît *« Les départements »* dans la célèbre collection pour les Nuls. Défense et illustration d'un échelon administratif parfois menacé mais toujours préservé.

L'ÉPICENTRE
www.lepicentre.online

Mensuel gratuit
#012
Février 2021

Groupama Up/Espace entreprises, 2 avenue de Châteaudun CS1319 - 41013 Blois Cédex • 02 54 74 30 39

• Président
François Delaisse
• Directrice de la publication
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
• Relations extérieures
Philippe Duisit
06 33 22 43 19
Guillaume Malbo
06 33 12 77 56

• Contacts commerciaux
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
Denis Labrune
06 86 70 03 85
• Impression
Imprimerie Baugé, Descartes
• Graphisme
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

• Rédacteurs
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Juliette Lécureuil,
Laëtitia Piquet
Ambre Blanes
Sophie Manuel

IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1080

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S. Au capital de 10 000 euros - Siret 53804876000028 - Dépôt légal à parution - ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

La campagne de vaccination est lancée dans le département du Loiret

La France étant le seul pays du Conseil de sécurité de l'ONU à ne pas avoir développé son propre vaccin, elle a opté pour celui des laboratoires Pfizer et BioNTech pour protéger sa population. Dans le Loiret, la campagne vaccinale a démarré début janvier.

Depuis le début de l'épidémie, le coronavirus Covid-19 a tué près de 2 500 personnes dans la région Centre-Val de Loire. Afin d'endiguer la pandémie, une stratégie vaccinale, *« véritable source d'espoir »* pour le ministère de la Santé, a été mise en place, axée sur la priorisation des publics ciblés, en fonction des enjeux de santé publique et de l'arrivée progressive des doses de vaccins. *« Celle-ci est, au regard de la situation sanitaire, économique et sociale de notre pays, particulièrement cruciale pour sortir de cette période très éprouvante pour la population française comme pour les soignants qui la prennent en charge »*, indique-t-on au Centre hospitalier régional d'Orléans.

La campagne de vaccination vise à protéger en priorité les publics les plus exposés et les plus à risque. Elle s'adresse donc aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes atteintes de pathologies* qui les exposent à un très haut risque face à la Covid-19, aux personnes en situation de handicap vulnérables qui sont hébergées en maisons d'accueil spécialisées et en foyers d'accueils médicalisés, aux professionnels de santé de ville et d'hôpital âgés de 50 ans et plus, aux ambulanciers, aides à domicile, pompiers âgés de 50 ans et plus.

Élargissement du périmètre de vaccination dès le printemps 2021

Dès le printemps 2021, le périmètre de la vaccination sera élargi aux autres tranches de la population susceptibles d'être infectées et non ciblées antérieurement : les personnes âgées de 50 à 64 ans ; les professionnels des secteurs essentiels au fonctionnement du pays en période épidémique (sécurité, éducation, alimentaire) ; les personnes vulnérables et précaires et les professionnels qui les prennent en charge ; les personnes vivant dans des hébergements confinés ou des lieux clos ; le reste de la population majeure.

Des centres de vaccination sont mis en place sur l'ensemble de la région pour accueillir ces différents publics. Dans le Loiret, il s'agit de la salle polyvalente Cuiry à Gien, le centre culturel La Passerelle à Fleury-les-Aubrais, la salle municipale Carnot à Montargis, la salle Fernand Pellicer à Orléans et le Centre hospitalier de Pithiviers. Progressivement, de nouveaux centres de vaccination devraient être créés.

La vaccination se fait uniquement sur rendez-vous : par téléphone (0 805 021 400 ou numéro vert national 0 800 009 110, ouvert tous les jours de 6h à 22h) ou via la plateforme Doctolib https://www.doctolib.fr.

Mais, certains font remarquer qu'il s'agit là d'une organisation purement théorique. En effet, il semblerait que le nombre de doses livrées par le laboratoire soit insuffisant pour couvrir les besoins du territoire et respecter le planning fixé. Localement, une des premières personnes à avoir alerté sur ce manque de doses (qui entraîne l'ouverture d'un faible nombre de centres de vaccination) est Pauline Martin, la présidente de l'association des maires du Loiret : *« S'il n'y a pas assez de vaccins, qu'on nous le dise. Il n'est pas question de démultiplier les centres mais de mailler le département, sans oublier les zones rurales. Nous voulons juste être efficaces. »*

Le laboratoire rétorque qu'il ne s'agit là que d'une lacune temporaire, le temps d'effectuer des aménagements dans son usine de Puurs, en Belgique, pour le moment seul centre de production mondial du précieux sérum.

Au 25 janvier, plus de 44 000 personnes ont été vaccinées en Centre-Val de Loire. E.C

** Il s'agit des personnes :*
- Atteintes de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ;
- Atteintes de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
- Transplantées d'organes solides ;
- Transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
- Atteintes de poly-pathologies chroniques, avec au moins deux insuffisances d'organes ;
- Atteintes de certaines maladies rares (voir liste sur https://solidarites-sante.gouv.fr)
- Atteintes de trisomie 21.

Je m'en food : le concept gourmand qui met en avant des artisans locaux de l'alimentaire

C'est aujourd'hui une histoire d'amour que nous allons vous raconter. Une histoire d'amour pour des professionnels de l'alimentaire. Parce qu'ils aiment manger, boire (avec modération), prendre un petit café en savourant un chocolat, Charlotte et Julian ont décidé de soutenir les artisans des métiers de bouche, durement touchés par la crise.

C'est qu'ils les aiment leurs restaurateurs, chocolatier, œnologue, agriculteur, boucher, torréfacteur, caviste, fromager... Ils les aiment et ils le prouvent. Charlotte et Julian ont lancé, après le second confinement, leur concept *Je m'en food* afin de valoriser les professionnels de l'alimentaire chez qui ils sont clients. *« Nous voulions remercier tous ces artisans de la food en faisant la seule chose que nous savons faire : de la photo, du graphisme, de la communication, expose Julian. Nous voulions aider les gens que nous aimons. Ceux chez qui, en tant que couple, parents ou potes, nous nous approvisonnons. C'est quelque chose qui nous tenait à cœur. »*

© Julian Legendre

Charlotte et Julian.

Passion du produit, du métier... Douze professionnels sont identifiés par nos deux épicuriens. *« Ce sont des commerçants avec qui nous avons des liens,* poursuit Julian. *Nos commerçants coups de cœur. Ils ont tous des valeurs auxquelles nous adhérons. Nous sommes allés les voir, nous avons fait des photos, des interviews. Ce sont de belles histoires. Celles de petits commerçants qui font bien leur travail. »*

Des adresses gourmandes incontournables

Je m'en food, qui se présente sous forme d'un site internet, www.jemenfood.com, et d'un dépliant papier distribué dans les boutiques orléanaises, ne met pas en avant que de nouvelles adresses : *« Nous avons aussi choisi de mettre à l'honneur les propriétaires des établissements qui ont une histoire sur Orléans. Quand on n'est pas du coin, Je m'en food peut permettre de retrouver des adresses incontournables, celles que nous aimons, que nous faisons découvrir à nos copains quand nous les recevons à la maison. C'est un peu notre empreinte locale. »*

© Charlotte Legendre

Éric Romain.

> *« À boire, à manger (du salé, du sucré) et du gourmand ! »*

« Nous n'avions pas d'arrière-pensée, commente Charlotte. *Nous voulions faire du beau, de l'utile. C'est une démarche sincère. »* Sincère et humble. *« Nous avons l'habitude de faire de la communication, mais pas de nous mettre en avant. Nous avons juste montré notre travail, prouvé que nous sommes capables de faire des choses. Mais nous, ce que nous voulons, c'était faire parler d'eux ! »* Et ça marche ! La machine médiatique et les réseaux sociaux s'emballent, s'enthousiasment pour ce concept original. *« Nous avons eu de super retours. Nous n'avions pas prévu que les gens adhèrent autant à la marque Je m'en food. »*

Et le numéro #2 de ce projet trimestriel est déjà sur les rails ! *« Il y a plein d'autres artisans que nous aimerions mettre à l'honneur ! »*, s'enflamme le couple. La suite au mois de mars, donc !

Emmaüs lance Trëmma, une plateforme de vente en ligne pour concurrencer LeBonCoin

Mêlant dons d'objets d'occasion, vente en ligne entre particuliers et financement participatif, zoom sur la nouvelle initiative d'Emmaüs France.

Estimant que les plateformes de vente en ligne entre particuliers comme Vinted ou LeBonCoin font *« beaucoup de mal aux dons traditionnellement faits aux associations »*, Emmaüs contre-attaque et lance Trëmma.co, une plateforme qui permet aux particuliers de déposer leurs objets sous forme de dons qui permettront ensuite de financer des projets solidaires.
En effet, si un nouveau réflexe est apparu, qui est de mettre en vente ses vêtements ou objets inutilisés, le don ne semble pas avoir totalement disparu, puisque qu'Emmaüs s'est aperçu que sur LeBonCoin *« près de 10 000 annonces de dons entre particuliers étaient mises en ligne »*.
D'où l'idée de créer cette nouvelle plateforme et d'aller un peu plus loin dans la démarche en l'associant au financement de projets solidaires.
Le fonctionnement de Trëmma se déroule alors en plusieurs étapes. D'abord, le donateur met en ligne une annonce du bien dont il veut se séparer. Celle-ci est reprise par un modérateur, salarié(e) en insertion, qui la complète et la met en vente sur label-emmaus.co
Ensuite, le particulier choisit le projet solidaire qu'il souhaite contribuer à financer. Tous les projets proposés ont une dimension numérique, considérée comme une voie de réinsertion centrale au sein du réseau Emmaüs.
L'objet se retrouve ensuite en vente sur Label Emmaüs, une plateforme de e-commerce lancée en 2016.
Le donateur et l'acheteur communiquent directement via une messagerie interne et s'arrangent entre eux pour procéder à la remise de l'objet acheté, soit en main propre soit par envoi postal, dont le coût est pris en charge par l'association.
Enfin, l'argent récolté est reversé par Label Emmaüs au projet soutenu. L'objectif étant de reverser 500 000 euros à ces initiatives durant les trois prochaines années.
Et comme le don matériel est transformé en don financier, le donateur bénéficie d'un reçu fiscal portant sur 60 % de la vente.

Le nouveau site d'Emmaüs est donc un prolongement de ses initiatives mises en place depuis 70 ans pour favoriser la solidarité et l'économie circulaire. Avec un nouveau but : cibler les plus connectés, tout en augmentant la qualité des dons récoltés.

https://www.tremma.co/
https://www.label-emmaus.co/fr/

BuzzNative et Créatik ouvrent la Maison Créative

À Orléans, un hôtel particulier de l'avenue Jean-Zay accueille les agences de communication Buzznative et Créatik dans une « Maison Créative » disponible pour des réunions et ouverte au travail collaboratif.

À l'angle de l'avenue Jean-Zay et de la rue de la Manufacture, face à l'esplanade du théâtre d'Orléans, s'élève un élégant hôtel particulier. Autrefois restaurant gastronomique sous le nom de Rédina, puis siège d'un fabricant de bâtiments d'élevage racheté par un groupe américain, il porte depuis l'été dernier le titre de *« Maison Créative »*. Et pour cause : la créativité est le point commun des nouveaux propriétaires, l'agence de communication Buzznative et l'entreprise d'objets publicitaires Créatik. Ils vivent sous le même toit depuis le mois de juillet. Les équipes de Buzznative, fortes d'une dizaine de personnes, ont investi le deuxième étage sous les toits à la Mansart. Le dirigeant de Créatik, Guillaume Rondeau, s'est installé au premier étage et a ouvert une salle d'exposition pour ses objets publicitaires au rez-de-chaussée.

300 mètres carrés

Il restait encore beaucoup d'espace disponible dans l'hôtel particulier de près de 300 mètres carrés, et les nouveaux propriétaires ont décidé de les partager sous différentes formules. Au premier étage, des bureaux sont proposés à la location à la journée ou à la demi-journée. Un espace cafétéria est également à disposition. Au rez-de-chaussée, une salle de réunion multimédia peut accueillir jusqu'à une dizaine de personnes pour des séances de travail, des petits-déjeuners, des rendez-vous d'affaires. Elle est équipée d'un grand écran et d'un système de visioconférence pour la tenue de réunions à distance.

« Nous avons donné le nom de "Maison Créative" à cet immeuble, car il doit favoriser la créativité par les échanges, les rencontres, le coworking, même si les conditions sanitaires actuelles ne le facilitent pas pour le moment » annonce Maxime Moire, le co-dirigeant de Buzznative. Grâce à l'équipement multimédia, des formations ou des *« webinaires »* peuvent s'y tenir.

Jeune pousse de la pépinière

Pour l'agence Buzznative, l'installation avenue Jean-Zay représente le quatrième aménagement en dix ans. Julien Hatton et Maxime Moire, tout deux issus de la même promotion de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), dans la spécialité *« marketing et management de l'événementiel sportif »*, ont créé Buzznative en novembre 2010. À leurs débuts, ils ont été hébergés par la pépinière du centre d'innovation d'Orléans-la Source. *« À l'origine, nous étions très centrés sur le digital, la création de sites web et l'utilisation des réseaux sociaux naissants. Il y avait tout à écrire »*, évoque Maxime Moire. Avec Julien Hatton, ils ont écrit de belles pages numériques, notamment en participant à la création de Créa-Campus, un concours de création d'entreprises pour les étudiants devenu régional sous le nom de Pépite. La petite agence *« calée et décalée »*, comme l'affirme son slogan, s'est vite fait remarquer, a embauché des développeurs et a poussé les murs de la pépinière.

La maison créative du boulevard Jean-Zay met à disposition plusieurs espaces pour des réunions, des formations ou du télétravail.

Agence de communication globale

Le premier déménagement a conduit la jeune agence dans les anciens locaux de France Bleu, rue d'Illiers, puis dans ceux de la République du Centre, tout à côté, rue du Grenier-à-sel.

À mesure que son éventail de clientèle s'ouvrait, Buzznative a aussi élargi son champ d'activité à toutes les composantes de la communication. *« Nous sommes désormais une agence de communication globale intervenant aussi bien au niveau du conseil et de la stratégie que de la création et de la déclinaison sur les différents canaux qu'ils soient physiques ou numériques »* explique Maxime Moire.

À son actif, Buzznative peut citer les noms de clients historiques comme la Caisse d'épargne ou le fabricant d'équipements cyclistes Zéfal, et ceux de LSDH, Nike, Carrefour ou Pay by phone pour des opérations spéciales.

Ce quatrième aménagement inscrit une nouvelle étape toujours marquée du signe de la créativité.

B.G

> *« Nous avons donné le nom de « Maison Créative » à cet immeuble, car il doit favoriser la créativité par les échanges, les rencontres, le coworking »*
>
> *Maxime Moire, Buzznative*

Le spécialiste des câbles spéciaux MEM soutenu par France Relance

Discret par nature et par nécessité, le fabricant de câbles et connecteurs MEM est l'un des 14 bénéficiaires régionaux du fonds d'accélération des investissements industriels dans le cadre du plan de relance.

À Chevillon-sur-Huillard, paisible village à l'Ouest de Montargis, rien ne permet de savoir que l'on fabrique ici des cordons électriques et des connecteurs de haute précision qui équipent du matériel médical et militaire. À l'image de son dirigeant et créateur, Michel Wasyleszyn, l'entreprise MEM (Moulage Electronique Mécanique) a choisi la discrétion autant par nature que par nécessité vis-à-vis de ses clients.
La discrétion n'empêche toutefois pas la performance et c'est pour ses projets de développement et ses investissements que l'entreprise a été sélectionnée en fin d'année afin de faire partie des 14 bénéficiaires régionaux du fonds d'accélération des investissements industriels (voir encadré) porté par France Relance.

De gros investissements
« Nous avons beaucoup investi au cours de ces trois dernières années, reconnaît Michel Wasyleszyn. *De l'ordre de 300 000 € par an pour nous équiper de nouvelles machines et de matériels qui nous permettent d'être autonomes pour la fabrication de nos produits ».* La subvention accordée par l'État, via le Conseil Régional et la Préfecture de région va permettre de compléter les investissements avec des imprimantes 3D utilisant le plastique et le métal, ou encore un microscope électronique à balayage pour obtenir des images en haute résolution de certains composants.

Câbles radio-transparents
MEM travaille dans un domaine très pointu de conception et fabrication de câbles et cordons électriques capables de transporter l'énergie, mais aussi l'information pour des usages spécifiques. Lorsqu'il a créé son entreprise en 1984, Michel Wasyleszyn a commencé à travailler dans le sous-sol de la maison qu'il occupe toujours. *« J'ai mis au point un procédé de fabrication de câbles radio-transparents qui n'apparaissent pas sur les appareils de radiographie médicale et ne gênent donc pas la vision du spécialiste,* explique-t-il. *Nous fabriquons toujours ces câbles avec une production de l'ordre de 800 km par an ».*

Détecteurs de fuite de carburant
MEM fabrique aussi des cordons et connecteurs pour les équipements de sécurité de la gendarmerie ainsi que les câbles d'alimentation électrique des tramways par le sol pour Alsthom. *« Avec notre bureau d'études, nous avons mis au point des câbles sensibles et intelligents qui peuvent détecter des fuites de carburant sur un site de stockage et envoyer une alerte via une liaison satellitaire ».*
Un atelier a été construit au début des années 2000, puis agrandit jusqu'à atteindre 2 500 mètres carrés afin d'abriter le matériel de production et la vingtaine de collaborateurs de l'entreprise.

Totalement autodidacte
Un grand chemin a été parcouru par Michel Wasyleszyn depuis l'époque où il a quitté un groupe industriel spécialisé dans le câblage automobile. *« Bien qu'étant totalement autodidacte, j'avais pu progresser dans cette entreprise et je dirigeais une unité de production de 300 personnes à Bellegarde. On m'avait proposé de prendre la direction d'un site en Russie, mais ça ne me convenait pas. C'est ce qui m'a décidé à créer mon entreprise en prenant en charge les petites commandes que refusait le groupe. Tout le monde m'avait dit que j'allais échouer… ».*

B.G

www.lepicentre.online
L'ÉPICENTRE
Le média de l'actualité économique et sociétale du Val de Loire

Retrouvez nos 3 éditions :
37 / 41 / 45
Distribué à 30 000 exemplaires,
en points de dépôts et en routage

32 pages
Mensuel
Gratuit

Pour recevoir L'Épicentre directement
dans votre entreprise,
contactez-nous **contact@lepicentre.online**

À Nangeville, la bière des champs coule à flots

Du côté de Malesherbes, la Brasserie Fondamentale produit un million de bouteilles de bière, en partie avec l'orge récolté dans les champs environnants. Trois jeunes entrepreneurs tiennent les tireuses.

De la fourche à la fourchette, a-t-on coutume de dire pour parler des circuits courts. À Nangeville, près de Malherbes (Loiret) on dirait plutôt du champ au bock. C'est, en effet, une bière issue en partie des champs d'orge environnants qui est élaborée dans les fermenteurs de la Brasserie Fondamentale. Depuis 2019, cette jeune entreprise, créée par trois anciens étudiants d'une école de commerce de la région parisienne, qui ont installé leur site de production sur les terres d'un exploitant agricole de Nangeville. La rencontre s'est faite via les réseaux sociaux. Les trois fondateurs, Marc Charpentier, Martin Pellet, et Youssef Chraibi, cherchaient une implantation après le succès de leur atelier de brassage parisien « *La Beer Fabrique* » où chacun peut venir s'initier à l'élaboration de la bière et repartir avec sa production personnelle.

Orge et malterie en circuit court

L'exploitant agricole de Nangeville, Stéphane Fautrat, cherchait, lui, à faire évoluer son activité pour passer de la production de matière première à la transformation sur place. « *Nous étions faits pour nous entendre,* se félicite-t-il, *car l'orge est ma culture principale sur les 120 hectares de l'exploitation* ».

Les astres de la bière étaient particulièrement bien alignés puisque, à une vingtaine de kilomètres de Nangeville, à Pithiviers précisément, est implantée l'une des malteries du groupe Soufflet, la référence nationale, voire internationale, du monde de la brasserie. Les Malteries Soufflet produisent 2,3 millions de tonnes de malt par an dans leurs 27 sites dont 19 à l'étranger.

« *Nous avons construit notre brasserie à l'intérieur d'un bâtiment de l'exploitation de Stéphane Fautrat en 2019 au beau milieu des champs,* rappelle Youssef Chraibi. *Nous avons opté pour un outil de brassage très perfectionné, notamment avec un système de récupération de l'eau pour irriguer ensuite les cultures* ».

Une base de quatre bières

L'investissement de plusieurs millions d'euros est à la hauteur des objectifs de production de l'équipe de la Brasserie Fondamentale. Ils ont pu mesurer l'appétence du public pour leur bière grâce à leur atelier parisien où des centaines d'amateurs sont venus, et viennent toujours, composer leur propre création. « *Cela nous a permis de mettre au point une gamme de quatre bières qui constituent notre base : une Pale Ale (blonde), une Bière de blé (bière blanche), une Belgian Ale (bière ambrée) et une IPA (India Pale Ale). Leur caractéristique commune est d'être élaborées à partir de céréales françaises, sans conservateur, non filtrées et non pasteurisées, comme d'authentiques bières artisanales* ».

Les trois associés, Marc Charpentier, Martin Pellet, et Youssef Chraibi (de gauche à droite) dirigent La Brasserie Fondamentale

Cette approche séduit les consommateurs des bars et restaurants dans lesquels sont distribuées les bouteilles de 33 cl à l'étiquette blanche portant la mention LBF barrée d'un bandeau de couleur différente selon la nature du breuvage.

Présente dans le TGV

Les associés ont aussi ouvert un bar à Paris et un autre à Bordeaux intitulés « *Le Bar Fondamental* » pour conserver les initiales LBF, leur marque de fabrique. « *Nous sommes distribués dans certains magasins bio et dans le TGV où nous sommes la seule bière artisanale* », se réjouit Yousset Chraibi.

Cette reconnaissance et ces succès commerciaux ont fait « *mousser* » la production de la Brasserie Fondamentale qui a atteint le chiffre impressionnant d'un million de bouteilles de 33 cl en 2020. « *Nous pourrions aller jusqu'à six millions de bouteilles en ajoutant des fermenteurs supplémentaires* », anticipe Youssef Chraibi.

La brasserie de Nangeville fait travailler quatre personnes pour la production et une dizaine d'autres collaborateurs pour le développement commercial et l'administration.

LBF a réalisé un chiffre d'affaires d'un million d'euros en 2019, et a enregistré une augmentation l'an dernier malgré les circonstances très défavorables.

Les perspectives portent sur le passage en bio de la gamme permanente et le lancement de bières éphémères à base d'associations gustatives inattendues comme abricot-cerise ou café-rhubarbe. Les jeunes brasseurs n'ont pas peur de brasser aussi les goûts.

B.G

> *« Nous étions faits pour nous entendre, car l'orge est ma culture principale sur les 120 hectares de l'exploitation »*
>
> *Stéphane Fautrat, exploitant agricole*

Pascal Tebibel, nouveau président de la Technopole

À la suite du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale d'Orléans Val de Loire Technopole (OVLT) qui a eu lieu fin janvier, Pascal Tebibel a été élu Président de l'association.

Directeur de la Prospective et des Relations Institutionnelles du Groupe Colas, Pascal Tebibel est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'ECPM (École Nationale Supérieure de Chimie, Polymères et Matériaux de Strasbourg), et d'un Master of Science de l'Ohio State University (Columbus, USA).
Il a commencé sa carrière dans le groupe pétrolier ExxonMobil où il a exercé différentes fonctions (marketing, contrôle de gestion, logistique…) aussi bien en France qu'à l'international.
En 2008, il rejoint le siège du Groupe Colas, au sein de la Direction Générale en charge du développement du marché privé et de l'animation du réseau commercial des filiales régionales.
En 2020, il est élu à la ville d'Orléans en tant que Conseiller Municipal délégué à l'attractivité, à la promotion du territoire et aux relations internationales, et à Orléans Métropole en tant que Vice-Président à l'attractivité économique, économique numérique et grands projets économiques.

Orléans Val de Loire Technopole est une association loi 1901 crée en 1988. Ses missions s'articulent autour de l'accompagnement à la création et au développement des entreprises, l'animation des relations recherche/industrie, l'ingénierie de projets structurants et collaboratifs ainsi que la gestion d'études de prospectives.
Interlocuteur privilégié dans le domaine de l'innovation, Orléans Val de Loire Technopole réunit les acteurs du monde économique et scientifique de son territoire. Dans ce cadre, elle constitue un lieu permettant un dialogue et des concertations sur le thème du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour en savoir plus :
https://www.tech-orleans.fr/

BOURDIN paysage

Cadre de vie
Aménagements paysagers
Terrains de sport
Jardins d'entreprise
Terra-Nature

PROFESSIONNELS

De l'entretien de sites professionnnels à la création d'espaces verts, nous vous offrons de nombreuses possibilités pour affirmer votre identité tout en préservant la biodiversité du lieu.
Nos experts du paysage se mobilisent à vos côtés pour renforcer vos engagements et favoriser la qualité de vie au travail de vos collaborateurs et l'accueil de vos visiteurs.
Nos services:
. Création jardin d'entreprise, patio, cafétéria, espace détente
. Végétalisation: site industriel, immeuble, bureau, toit terrasse projet de quatier résidentiel
. Aménagement zone d'activités

COLLECTIVITES

Pour un environnement collectif liant la nature et l'homme, nous aménageons vos espaces de vie pour en faire des lieux de rencontre et d'échange.
Nous sommes à votre service pour œuvrer vers des solutions contribuant à l'aménagement, la rénovation et l'entretien de vos espaces paysagers collectifs.
. Entretien et verdissement des voies de circulation publiques
. Aménagement paysager des résidences, habitats, éco-quartiers, centre bourg, aires de jeux, city parc
. Création, entretien et rénovation des terrains engazonnés, synthétiques et multisports

Nos engagements:
TERRA-NATURE
Améliorer et faire grandir tous les acteurs dans le respect de nos valeurs de responsabilité sociétale et environnementale.
La plateforme Terra-Nature illustre ces engagements avec le recyclage et la valorisation des déchets verts en substrat pour se diriger ensemble vers une économie circulaire et durable.

Notre marque le jardin by BOURDIN s'adresse à vous particuliers.
. Conception, études et plans
. Réalisation et entretien en SAP de jardins privés
. Création de baignades naturelles

www.terranaturecompostage.fr
NOTRE EMPREINTE FAÇONNE LA NATURE
www.bourdin-paysage.fr
www.lejardinbybourdin.fr

Unlock débloque vos projets d'objets connectés

Avec Unlock Programme, le spécialiste des objets connectés, Altyor, installé à Saint-Cyr-en-Val (Loiret) aide les entreprises à imaginer et concevoir une stratégie pour rendre leurs produits intelligents.

L'IoT, vous connaissez ? En anglais c'est la contraction de Internet of Things, l'Internet des objets, ou plus simplement les objets connectés. À Saint-Cyr-en-Val, Altyor est un spécialiste de l'IoT. L'entreprise située sur la zone d'activités de la Saussaye conçoit et fabrique des objets connectés pour de grandes enseignes ou sous sa propre marque NodOn. Par exemple, les alarmes et systèmes de surveillance Somfy ou les aérateurs de vin Aveine sont passés par le bureau d'études et les ateliers d'Altyor. L'entreprise a également contribué à la démarche écoresponsable de la dernière Freebox dont tous les éléments peuvent être recyclés. *« C'est une tendance forte désormais de proposer à nos clients d'utiliser des matières recyclées et de concevoir les produits de façon qu'ils puissent être réparés ou transformés »*, explique Frédéric Chaufton, le directeur de la communication.

Le bureau d'études d'Altyor à Saint-Cyr en Val fait travailler 35 personnes sur les 70 du site.

> *« Nous pouvons faire bénéficier les entreprises de notre savoir-faire dans la conception et la fabrication d'objets connectés »*
>
> *Frédéric Chaufton, directeur de la communication*

Développement exponentiel

L'autre tendance forte sur laquelle Altyor compte se développer est celle de la connectivité généralisée des objets. Tout ce qui nous entoure dans la vie quotidienne, mais aussi dans la vie professionnelle est appelé à devenir communicant et intelligent. *« Le marché de l'IoT représente environ 424 milliards d'euros aujourd'hui et il est estimé à 1 300 milliards en 2030,* annonce Frédéric Chaufton. *Et il va s'appliquer à tous les secteurs d'activités ».*

Pour répondre à ces besoins exponentiels, Altyor a mis au point des petits boîtiers électroniques capables de faire communiquer tous les équipements de la maison : chauffage, éclairage, ventilation, portes, stores, électroménager. Ils sont proposés aux installateurs et électriciens sous le label Nodon ou en marque blanche.

« Ces produits organisent une interopérabilité dans l'écosystème de la maison ou du bâtiment connecté. Tous les appareils peuvent parler entre eux et fonctionner ensemble ».

De la conception à la fabrication

Une nouvelle étape a été franchie par Altyor au début de l'année dernière avec le lancement d'une offre originale intitulée Unlock Program. *« Il s'agit de faire bénéficier les entreprises et les porteurs de projets de notre savoir-faire dans la conception, la mise au point et la fabrication d'objets connectés, »* explique Frédéric Chaufton. Le programme Unlock (ouvrir ou déverrouiller en anglais) comprend un volet audit et conseil avec les experts d'Altyor, une analyse du marché et de la concurrence, suivie de l'élaboration des solutions en faisant éventuellement appel à un réseau de partenaires, par exemple pour le développement d'application ou le recours à l'intelligence artificielle.

Altyor peut se charger de la fabrication, ou même de tester la solution en réalisant des prototypes avec un autre programme intitulé *« Launch Pad » . « Nous proposons aussi d'accompagner la mise sur le marché du nouveau produit pour des séries de 2 000 à 200 000 unités »* complète Frédéric Chaufton. Ne reste plus aux porteurs de projets que d'avoir la bonne idée de l'objet intelligent de demain.

Une unité de production en Chine

Entreprise familiale, Altyor a été créée en 1992 par André Cottard, à la tête d'une entreprise de plasturgie dans le Loiret, et son fils Yanis qui dirigeait une unité d'injection de matières plastiques et de montage électronique en Chine. Les activités se sont étendues à la distribution de produits technologiques et à la conception de systèmes connectés.

Le groupe Altyor emploie au total 240 personnes dont 170 dans son usine de Shangaï. Son chiffre d'affaires s'élève à 32 millions d'euros.

Colibree Intergénération : le site de rencontre des colocataires intergénérationnels !

Permettre à des étudiants et à des seniors de résoudre leurs problématiques liées au logement, à l'argent et/ou à la solitude en quelques clics, c'est le créneau sur lequel à choisi d'évoluer Colibree Intergénération, une jeune entreprise implantée au Lab'O, à Orléans. Sa réponse à ces difficultés? La cohabitation intergénérationnelle !

Colibree Intergénération est un site internet (www.colibree.fr) dédié à la cohabitation intergénérationnelle entre retraités de plus de 60 ans et étudiants de moins de 30 ans. Les premiers ont une chambre à disposition et besoin d'une présence rassurante et bienveillante. Les seconds ont besoin d'un logement et ne sont pas contre un peu de compagnie également ! Le concept est valable sur toute la France et pour différentes durées (longues, pour un, deux ou trois cycles d'études, ou courtes, pour un stage par exemple).

© drobotdean - Freepik

La fondatrice de l'entreprise, Mélanie Slufcik, est partie d'un constat : on compte 17 millions de seniors en France et ce chiffre va continuer à augmenter. En effet, en 2030, 30 % de la population aura plus de 60 ans. *« Quelles solutions pour bien vivre quand on est à la retraite et qu'on se sent seul ?*, interroge la jeune femme. *Les seniors veulent rester le plus longtemps possible à domicile mais, en discutant avec eux, on se rend rapidement compte que, quand vient le soir, la solitude leur pèse ».*
Les étudiants, quant à eux, font face à des problèmes d'offre et de finances. *« Le marché immobilier pour étudiants n'est pas suffisamment optimisé dans les trente minutes autour des villes universitaires, explique Mélanie Slufcik. Colibree est la réponse à toutes ces problématiques et propose une solution à ces deux profils. »*

Des affinités communes
Fonctionnement plutôt souple, selon les systèmes que chaque partie préfère et/ou maîtrise : téléphone, mail ou directement sur la plateforme internet. Chacun crée son profil. Retraités et étudiants sont mis en relation grâce à un algorithme intelligent manuel. Colibree envoie les coordonnées des jeunes aux plus âgés. Ils s'appellent, ils se rencontrent et ils voient si ça matche ! *« C'est ensuite le côté humain qui entre en jeu ! Nous ne mettons pas les gens en relation s'ils n'ont pas d'affinités communes. Le cinéma, la musique, la cuisine, les randonnées… Ça ouvre des portes à des discussions. Ce sont des points essentiels. »*

Quand le couple retraité / étudiant est validé, il signe un contrat avec Colibree. L'étudiant versera une commission mensuelle à l'entreprise. L'assurance habitation est incluse au contrat. Le senior peut souscrire une protection juridique et une assurance loyer impayé. Coût des frais de rédaction de contrat pour chaque partie : 15 € !

L'étudiant peut rendre de menus services à la personne chez qui il habite : l'accompagner pour faire du sport ; des promenades ou encore dîner ensemble. *« Attention,* précise Mélanie Slufcik, *les étudiants ne sont pas des aides à domicile. »*

D'après Mélanie Slufcik, la cohabitation intergénérationnelle est un concept qui n'a pas encore démarré en France car il n'y est pas digitalisé. *« Il y a un gros enjeu de développement en France et dans le Loiret particulièrement. Nous ambitionnons de devenir un véritable créateur de lien social. Colibree permet de renouer le contact entre les générations. »*

E.C

Vers une transition écologique bien assise en métropole orléanaise

Orléans Métropole a ouvert quatre mois d'assises avec la volonté de devenir le siège d'engagements en faveur de la transition écologique. Neuf thèmes sont à l'étude d'un futur programme d'investissements.

« On ne pouvait plus attendre. Le lancement avait déjà été reporté une fois. Maintenant, il faut y aller et déboucher sur du concret ». Serge Grouard n'a pas caché son impatience en présentant les assises de la transition écologique d'Orléans métropole, le 12 janvier dernier. *« Il y a beaucoup de discours au niveau national, mais peu d'actes. À Orléans, en ce début de mandat nous voulons manifester une ambition forte pour que la transition écologique devienne le pilier de nos futures actions »*, insiste le maire d'Orléans en tant que vice-président de la Métropole en charge de la transition écologique et de la biodiversité ayant eu l'idée de ces assises.

Le président d'Orléans Métropole, Christophe Chaillou, n'a pas manqué de le rappeler en préambule, faisant aussi remarquer que les enjeux écologiques faisaient partie des programmes de toutes les listes en présence lors des municipales. *« Un comité de pilotage associant les élus des communes de la Métropole a été constitué*, a-t-il précisé. *Les conclusions des travaux des assises de la transition écologique vont acter le programme d'investissements de la mandature en prenant en compte cette dimension essentielle »*.

Christophe Chaillou, président d'Orléans Métropole, et Serge Grouard, vice-président et maire d'Orléans, ont présenté les assises lors d'une conférence de presse le 12 janvier.

> *« Nous voulons manifester une ambition forte pour que la transition écologique devienne le pilier de nos futures actions »*
>
> *Serge Grouard, maire d'Orléans*

Bertrand Piccard à la rescousse

En bord de Loire, les assises seront un long fleuve de quatre mois, peut-être agité mais en tout cas participatif puisque déjà 600 personnes s'étaient inscrites pour en suivre le lancement. Celui-ci avait lieu le soir même du 12 janvier sous la forme d'un plateau télévisé retransmis en direct sur les réseaux sociaux de la Métropole. Il réunissait élus et experts locaux avec les témoignages en vidéo de personnalités telles que Bertrand Piccard, président de la Fondation Solar Impulse, ou Claudia Chwalisz, porteuse du projet "Participation citoyenne innovante" à l'OCDE. Des animations théâtralisées de la compagnie Naje entrecoupaient le programme.

D'autres animations et ateliers vont ensuite rythmer ces rencontres participatives autour de neuf thèmes différents : la rénovation énergétique, les déchets et l'économie circulaire, la biodiversité, l'eau et les milieux aquatiques, les énergies renouvelables, le risque d'inondation, la ville durable, les mobilités, l'alimentation et l'agriculture durable.

Décarboner la consommation énergétique

« On est dans nos compétences, celles de la Métropole et des collectivités, a souligné Christophe Chaillou, *et nous avons tous la volonté d'accélérer les choses »*.

Serge Grouard, pour sa part, a cité à plusieurs reprises la volonté de *« décarboner »* la consommation énergétique de la collectivité. *« Nous voulons conduire une politique déconcentrée qui vise à produire et consommer de l'énergie propre même si c'est seulement pour après-après demain »*.

En attendant, d'ici la fin avril, c'est-à-dire demain, les conclusions des assises de la transition écologique à la mode orléanaise donneront lieu à un document *« programmatique »*, intégrant le plan climat voté en 2019, et qui sera concrétisé dans le plan triennal d'investissements de la Métropole. Les budgets ayant une incidence sur la transition écologique, transports, gestion des déchets, assainissement, représentent au bas mot 50 % de l'enveloppe métropolitaine. Les moyens et la volonté sont donc réunis, restera à passer à l'action. B.G

Plus de 100 activités proposées

Pendant les 4 mois des assises, 9 parcours thématiques seront proposés sous différentes formes. Au total, plus de 100 activités variées auront pour objectif de mieux faire comprendre les enjeux de la transition écologique. Les activités auront lieu jusqu'à fin février, en digital ou en présentiel. Le mois de mars sera dédié à des séances collaboratives permettant de coécrire le plan d'actions du territoire, qui couvrira l'ensemble des thématiques.

Toutes les informations sur le programme sont disponibles sur une plateforme numérique dédiée : **https://transition.orleans-metropole.fr/**

Les légumes Célestes bénis par le Conseil départemental

L'exploitation de maraîchage bio « Aux Légumes Célestes », tenue par deux jeunes producteurs est l'une des 31 bénéficiaires de l'aide financière aux investissements agricoles du Conseil départemental du Loiret.

L'eau tombait du ciel et les subventions du Conseil départemental ! Il pleuvait des cordes le 12 janvier sur l'exploitation de maraîchage bio « *Aux Légumes Célestes* », à Férolles près de Jargeau, pour la visite du président du département du Loiret. Bottes aux pieds et parapluie en main, Marc Gaudet était venu se rendre compte des travaux financés par l'assemblée départementale pour soutenir le développement de l'agriculture Loirétaine. Accompagné de Laurence Bellais, vice-présidente du département et présidente de la commission développement des territoires, il a pu constater que deux immenses serres de 3 200 mètres carrés au total étaient en cours de montage. Des serres « *multi-chapelles* », c'est-à-dire pouvant être séparées en plusieurs espaces.

Le président du Conseil départemental du Loiret, Marc Gaudet, a rencontre début janvier les exploitants des « légumes célestes » à Férolles.

Légumes bios livrés en région parisienne

L'exploitation des « *Légumes Célestes* » produit une quarantaine de légumes différents vendus directement au marché bio d'Orléans et livrés en région parisienne pour être distribués par des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) qui les livrent ensuite à leurs adhérents sous forme de paniers garnis.

Les trois hectares exploités actuellement donnent environ 60 tonnes de légumes à l'année. Une nouvelle parcelle de 12 hectares a été acquise dernièrement et est en cours d'aménagement.

Grâce à l'aide du département, la surface de serres a été multipliée par deux, passant de 3 000 à 6 000 mètres carrés couverts. La subvention du Conseil départemental de 22 500 €, doublée par celle du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) couvre ainsi plus de 30 % de l'investissement total.

Progression annuelle de 10 à 20 %

« *C'est un soutien important pour nous* », se félicite le fondateur de l'exploitation, Gérald Célest dont le nom explique le titre de l'entreprise. Son parcours témoigne de ses convictions en faveur d'une agriculture responsable. Originaire du Berry et titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil, il a souhaité travailler la terre et a choisi volontairement la plaine limoneuse du Val de Loire pour s'installer en 2014. Son associé, Romain Jerger, a lui aussi suivi des études supérieures en biologie et écologie avant de rejoindre Gérald en 2018.

« *Au départ le terrain était une prairie exploitée par un éleveur,* rappelle Gérald Céleste. *Elle disposait déjà du label bio. J'ai d'abord travaillé seul, puis j'ai embauché progressivement 4 personnes et l'on est maintenant une dizaine. Nous avons pu faire progresser de 10 à 20 % chaque année le chiffre d'affaires qui s'élève aujourd'hui à 280 000 €* ».

Les Légumes Célestes vont passer un nouveau cap avec l'extension de leur terrain et le doublement de la surface des serres. Mais les deux exploitants n'envisagent pas de s'étendre encore plus. Si leurs légumes sont « *célestes* », ils ont bien les pieds sur terre !

B.G

> *« L'aide du conseil départemental, doublée par les fonds européens couvre 30 % de l'investissement »*

490 000 euros pour aider 31 agriculteurs

Une bineuse avec guidage, un robot de traite, un broyeur, un semoir, une ensileuse, une presse à balles, des bâtiments de stabulation et des serres, il y a un peu de tout dans l'inventaire des investissements financés par le Conseil départemental du Loiret au titre de son aide aux exploitations agricoles.

Les 31 projets soutenus, votés lors de la session des 10 et 11 décembre 2020, représentent au total une subvention de 490 000 euros qui est doublée par les fonds européens.

En accord avec le Conseil régional, le département du Loiret a conservé une vocation économique dans le domaine agricole encadrée par le PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Entreprises agricoles). Il y consacre chaque année 700 000 € auxquels s'ajoutent 200 000 € d'aide au fonctionnement de la chambre d'agriculture. En 2017 et 2020, le département du Loiret a ainsi participé au programme de développement rural régional à hauteur de 1,9 M€.

Le paradoxe nucléaire

Alors que le Gouvernement prône la diminution du nucléaire et la croissance des énergies alternatives dans le mixte énergétique français, une étude de l'INSEE en Région Centre-Val de Loire vient d'être publiée. Elle a même été commentée en préfecture de région, rappelant le poids de la filière nucléaire dans notre économie régionale.

Un peu comme un fait exprès, cette étude vient prouver s'il en était besoin, le poids énorme que représente cette filière en terme d'emploi. Pour ajouter à l'incompréhension des Français, *« le Grand Carénage »* bat son plein. Cette opération de révision et de remise à niveau des 56 réacteurs en service en France, a pour but d'en prolonger la durée de vie. De quoi s'interroger sur la finalité de cette étude, très complète au demeurant.

Le nucléaire est la première source d'électricité en France puisqu'elle produit 75 % du mixte. Elle est par ailleurs une énergie totalement décarbonée, raison qui fait d'elle sans doute la plus *« tolérée »* des énergies discutables. Quatre des cinquante-six CPNE, centres nationaux de production d'électricité, se trouvent en Région Centre sur les rives de la Loire. Belleville, Chinon, Dampierre-en-Burly et St-Laurent-des-Eaux.

Ensemble, ils génèrent 6 200 emplois, dont 95 % en CDI, directement liés à la production d'électricité. S'ajoutent 2 300 emplois indirects, générés par les commandes des 19 CPNE d'EDF aux centres d'expertise basés dans notre région : l'agence de maintenance thermique de Tours et l'agence Thermique de Montargis notamment.

Le Nucléaire recrute

Cette étude se base sur les données d'avant le grand carénage ; opération débutée il y a six ans déjà sur les réacteurs les plus gros, notamment en Normandie. L'opération nationale de maintenance s'est depuis déployée à Belleville l'an dernier. Dampierre, qui a quatre réacteurs, engage la sienne cette année à raison d'un réacteur par an. *« L'objectif,* explique Jean-Paul Combémorel, directeur régional EDF, *est de passer la durée de vie des réacteurs de 40 à 50 ans, puis de 50 à 60 ans »*. De quoi se demander où en est la politique de réduction du nucléaire.

Une chose est sûre, ces chantiers emploient pour certains jusqu'à 1 500 personnes de façon ponctuelle, durant six mois. EDF recrute pour cela souvent dans des métiers en tension, (électriciens spécialisés, soudeurs, plombiers, etc.) pour lesquels il faut anticiper les formations.

« Avec les CCI, Dev'Up, Pôle emploi… On a fait en sorte de sécuriser les compétences dont on a besoin, explique J.-Paul Combémorel. *Ces salariés de très haute technicité, on peut les trouver ailleurs, dans la filière aéronautique notamment, avec laquelle nous sommes entrés en contact ».*

En Occitanie, là où se trouve Airbus, EDF s'est aussi rapprochée de la filière aéronautique et de ses 20 000 emplois, en difficulté en ce moment à cause du COVID. La centrale d'Agen dans le même temps a besoin de 1 000 à 1 500 techniciens supplémentaires. *« C'est une question de bon sens,* poursuit le directeur régional d'EDF. *Ne nous voilons pas la face, le nucléaire est une industrie peu attractive, et certains territoires de la région Centre sont eux aussi peu attractifs. Il faut lutter contre cela. Ajoutons qu'un tiers des emplois industriels de la région centre ont plus de 50 ans. La question n'est pas celle des formations, elles existent dans les CFA, la carte des formations est bonne. Mais encore faut-il les remplir ».*

Alors EDF recrute les 1 300 ingénieurs dont elle va avoir besoin en Région Centre, aussi dans les écoles comme l'INSA, Polytech, ou le lycée des métiers de Giens, qui sont déjà en conventions territoriale.

Qu'on se le dise, les centrales nucléaires sont là pour longtemps !

S.d-L

Une Fédération pour défendre les atouts du métier d'Agent Commercial

La profession d'agent commercial (non immobilier), parfois mal connue, est par définition synonyme d'indépendance, de liberté d'organisation et de confort de vie. Mais le statut peut aussi rimer avec isolement, c'est pourquoi existe la Fédération Nationale des Agents Commerciaux (FNAC) qui a pour vocation d'aider les adhérents grâce à l'expertise de ses équipes dirigeantes et aux différents conseils juridiques et fiscaux de ses partenaires. Rencontre avec Jean-Maurice Meyrault, président de la FNAC pour la Région Centre-Val de Loire.

Ayant effectué lui-même l'ensemble de sa carrière sous le statut d'Agent Commercial et maintenant retraité, Jean-Maurice Meyrault, a toujours la passion de ce métier et a à cœur de le faire connaître, de susciter pourquoi pas des vocations et d'aider les agents commerciaux déjà installés dans la région dans la réussite de leur carrière professionnelle. *« C'est un métier passionnant, qui offre une vraie liberté et avec un relationnel énorme affirme-t-il. Cependant, il faut bien-sûr être motivé et ambitieux pour remplir ses objectifs, mais aussi avoir des notions de comptabilité et de droit, ça demande une certaine polyvalence ».*

Assurant désormais la présidence de la section régionale de la FNAC, Jean-Maurice Meyrault et son équipe ont donc pour objectifs de défendre les intérêts des agents, les aider dans leurs démarches, les informer sur les évolutions juridiques et fiscales et les former aux évolutions de la profession. La chambre régionale organise régulièrement des réunions d'informations et de formations, avec ses nombreux partenaires : juristes, avocats, assureurs… et sur différents sujets comme la retraite des indépendants, la RGPD, des stages de remise à niveau du permis de conduire ou plus récemment toutes les informations sur les aspects juridiques et contraintes sanitaires liées au COVID-19.

« Ces journées sont aussi un moment d'échanges et de réseautage entre les agents. Par secteur d'activités, ils se refilent les bonnes pratiques, les informations sur de nouveaux contrats potentiels… Ce sont des moments conviviaux et pratico-pratiques qui sont utiles et appréciés de nos adhérents » affirme Jean-Maurice Meyrault pour conclure.

Pour en savoir plus sur le statut d'agent commercial ou adhérer à la fédération :
FNAC Centre-Val de Loire
Jean-Maurice Meyrault
Tel : 06 50 55 89 68 - 06 09 40 79 20

Email : agentscocentre@gmail.com
www.agentcommercial.fr

Le statut d'agent commercial

- L'agent commercial est immatriculé au registre du commerce.
- C'est un intermédiaire de commerce, mandaté pour créer, développer et suivre une clientèle au profit de tiers (le mandant)
- Entrepreneur indépendant, ayant plusieurs mandants, il exerce sa profession sous forme de personne physique ou morale.
- Son chiffre d'affaires est composé de commissions

La Fédération Nationale d'Agent Commercial (FNAC)

- Elle représente 110 000 agents au niveau national et compte plus de 1000 adhérents
- Un directoire et des délégués qui représente la profession au sein de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) et d'autres fédérations.
- Et 12 Chambres régionales avec à leur tête un Président Régional.

Pour la Région Centre-Val de Loire :
- Un Président régional
- Un bureau d'une dizaine de membres En charge de l'organisation (recrutements, formations, communication …)
- Près de 50 adhérents
- Un délégué par département en charge des relations avec leurs CCI respectives, la formation des impétrants au métier d'agent commercial et diverses animations :

45 Xavier De Fenoyl
41 Laurent Lechat
28 José Bérenguer
37 Alain Hugo
18 & 36 Pierre Dernoncourt

246 M€ déjà engagés dans le plan de relance régional

Le volet écologique représente près de la moitié des sommes engagées pour soutenir l'économie régionale. Les aides aux projets d'investissements industriels vont créer 1 500 emplois.

Près d'une centaine de personnes ont participé à la première réunion du comité régional du plan de relance le 19 janvier dernier. À bonne distance numérique pour la plupart, seule une dizaine de personnes étant présentes dans la salle Chateaubriand de la préfecture de région. Sous la triple présidence de la secrétaire générale aux affaires régionales, Edith Chatelais, du président du conseil régional, François Bonneau, et du directeur régional des finances publiques, Bruno Dalles, ce premier échange a été l'occasion d'établir un bilan des actions et des financements déjà engagés, et de faire intervenir plusieurs bénéficiaires.

La réunion se tenait dans la salle Chateaubriand de la préfecture d'Orléans. Elle a été suivie par près d'une centaine de personnes en visioconférence.

Comme l'a ensuite détaillé Simon Karleskind, le sous-préfet à la relance régionale, 246 M€ ont d'ores et déjà été mobilisés par l'État et ses partenaires pour soutenir une économie régionale ébranlée par les effets de la crise sanitaire.

Trois grandes parts

Ce « *gâteau* » des temps austères est divisé en trois grandes parts : l'écologie qui en constitue la plus importante avec 117 M€, la cohésion avec 93 M€ et la compétitivité pour 35 M€. Les fonds destinés directement à l'accélération des investissements industriels s'élèvent aujourd'hui à 44 M€ et vont permettre de créer 1 500 emplois.

Si l'on regarde un peu plus dans le détail de chaque part, les actions à caractère écologique concernent la rénovation énergétique des bâtiments (78M€) et le déploiement de technologies vertes dans les entreprises (29M€).

Au rayon compétitivité, c'est le plan de relance pour l'industrie qui mobilise les principaux capitaux (13M€), une part revenant à la culture avec la rénovation des trois cathédrales régionales pour près de 12 M€. La conservatrice régionale des monuments historiques, Anne Embs, est d'ailleurs intervenu pour donner des précisions sur la restauration de la cathédrale de Chartres.

Enfin le volet cohésion recouvre les mesures en faveur de l'emploi : 30 M€ pour l'aide à l'embauche des jeunes, 7,65 M€ pour le FNE Formation, et 36 M€ pour les formations au déploiement de la fibre optique.

> *« 54 000 entreprises régionales ont bénéficié du fonds de solidarité pour un montant total de 311 M€ »*

Deux chefs d'entreprise témoignent

Plusieurs témoins sont venus ensuite apporter des éclairages sur certaines actions entreprises. Olivier de Soras, responsable du patrimoine et de l'immobilier de l'État, a annoncé que 220 projets de rénovation de bâtiments publics avaient été sélectionnés représentant 91 M€ de travaux dont l'enseignement supérieur pour 48 M€.

Deux chefs d'entreprise ayant bénéficié du fonds de soutien à l'industrie ont livré leur témoignage. David Burnel, le président du fabricant de porcelaine Pillivuyt de Mehun-sur-Yèvre (Cher) a annoncé un investissement dans une ligne de pressage robotisée et numérique permettant de gagner environ 40 % de productivité.

Plan Marshall de guerre économique

Dominique Renaudat, président de Spema à Issoudun (Indre), entreprise de mécanique de précision travaillant pour l'aéronautique et l'automobile, a fait état d'une baisse d'activité de près de 30 % depuis mars. L'aide du fonds de soutien à la filière aéronautique va être consacrée à la robotisation de machines de contrôle et d'usinage.

Pour le directeur régional des finances publiques, Bruno Dalles, il est indispensable d'aller vite dans une logique de « *plan Marshall de guerre économique* ». Il a indiqué que 54 000 entreprises régionales avaient bénéficié du fonds de solidarité pour un montant total de 311 M€.

Concernant l'avenir, le président de la région Centre-Val de Loire, François Bonneau, a exprimé des inquiétudes vis-à-vis des entreprises dépendant des secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, ainsi que pour l'emploi des jeunes.

Un état des lieux plus précis pourra être fait lors de la prochaine réunion du comité régional qui se tient tous les trois mois.

B.G

La CMA « Ose » le changement

Les chambres de métiers et de l'artisanat ont acquis leur nouveau statut de chambre consulaire régionale au début du mois de janvier. En Région Centre-Val de Loire, l'installation officielle a été actée lors de l'assemblée générale du 11 janvier.

Ce n'est une surprise pour personne, la chambre de métiers et de l'artisanat est désormais une chambre régionale. La réorganisation des six chambres départementales en CMAR, engendre certes des modifications dans la gestion de l'institution, mais sûrement pas dans les services rendus aux 54 000 entreprises concernées. Les élus qui ont mené cette réforme depuis le début de la présente mandature (2017-2021), se veulent rassurants à ce sujet.

C'était écrit

Dès 2007, avec la RGPP, révision générale des politiques publiques, puis 2012, la modernisation de l'action publique, la régionalisation des chambres de métiers était connue. Les chambres allaient devoir se réformer. La loi PACTE a fini d'imposé le changement. C'est donc au 1er janvier que devait s'opérer la mue.

C'est fait, mais sans grand changement, du moins en vitrine. Il y aura toujours six CMA locales, que l'on appelle désormais des agences départementales, et une direction centrale qui reste à Orléans. Gérard Bobier reste président régional jusqu'à la fin de la mandature, en octobre 2021, date de nouvelles élections. Nouvelle recrue en revanche, en la personne de Yves Tomasi, qui devient secrétaire régional et mènera l'installation des services.

« *Les axes fondamentaux ne changent pas,* rassure Gérard Gautier, premier vice-président, *mais il y aura plus de prospective, de qualité et de proximité dans les territoires. Nous ferons en sorte qu'il y ait une offre globale de services, performants et flexibles sur les territoires. Quant aux partenariats institutionnels, ils ne changeront pas* ».

Yves Tomasi, lui, parle en gestionnaire : « *L'objectif,* dit-il, *est de rationaliser le fonctionnement et la gestion, on s'attend à ce que l'État diminue les dotations. Une fois passée la phase de transition, on aura une phase de développement* ». Gérard Gautier rassure : « *la nouvelle organisation se fait à effectifs constants, ce qui ne veut pas dire que personne ne bouge. Certains collaborateurs pourront changer de métier ou de service* ».

Rassembler pour mieux accompagner

« *La ruralité de l'artisanat est indispensable* », insiste Gérard Gautier, qui milite pour une osmose entre les villes-centre et les communes avoisinantes. « *Les métropoles sont des porte-voix fort, mais n'efface pas la force des petites communes,* poursuit Gérard Gautier. *Notre organisation en réseau, avec les permanences locales, est prévue pour apporter les mêmes services sur tous les territoires* ». Dans l'idée de solidarité des territoires, la CMA Régionale veut promouvoir un développement équilibré de l'artisanat sur le territoire. De nouveaux « *développeurs* » iront sur le terrain, à la rencontre des chefs d'entreprise.

Avec cette réforme qui arrive en période de crise, l'artisanat reste sous perfusion mais se porte ainsi plutôt bien. Pas ou peu de fermeture, des apprentis en nombre constants ou presque. De quoi donner à la première entreprise de France la force « *d'Oser* », comme le dit son slogan.

Quoi qu'il en soit, dit Gérard Gautier : « *la régionalisation, ce n'est pas un pas en arrière, plutôt deux en avant* ».

S.d.L

La CMA Régionale en chiffres

54 000 entreprises artisanales
80 000 salariés
7 000 créations par an
6 400 apprentis formés
96 élus, 12 membres de bureau
600 collaborateurs salariés

Les experts-comptables alignent 50 idées pour la relance

À la suite d'une enquête auprès de leurs adhérents, les experts-comptables formulent 50 propositions pour favoriser la relance économique. « Il y a urgence », estime le président régional Eric Gernez.

« Certaines des mesures que nous proposons sont urgentes et doivent être appliquées sans tarder si l'on veut vraiment relancer l'activité économique », annonce Éric Gernez, le président de l'ordre des experts-comptables du Centre-Val de Loire. Parmi ces mesures prioritaires figurent l'attribution de l'indemnité partielle de chômage aux dirigeants ; l'ouverture du fonds de solidarité aux entreprises créées en 2020 et 2021 ; l'exonération fiscale des bénéfices mis en réserve pendant 5 ans ou incorporés au capital ; et l'isolement comptable de la dette Covid afin de pouvoir l'étaler pendant 5 ans.

7 000 réponses à l'enquête

Ces propositions ne sont pas nées de l'imagination de quelques dirigeants. Elles sont issues d'une consultation nationale auprès des 21 000 experts-comptables de l'hexagone et de l'outre-mer. *« Nous sommes en relation directe quotidienne avec les entreprises et nous connaissons donc parfaitement non seulement leur situation comptable, mais aussi leurs difficultés et leurs attentes »*, ajoute Éric Gernez.

La consultation a porté ses fruits, car 7 000 personnes ont répondu, soit le tiers des effectifs de la profession ce qui constitue un retour très représentatif. Le questionnaire, mis en ligne de la mi-décembre à la mi-janvier, a recueilli les idées des experts-comptables pour favoriser la reprise économique. Ils ont été imaginatifs puisque des dizaines de propositions ont été formulées. Après analyse et regroupement, c'est un catalogue de 50 mesures que propose la profession des experts-comptables afin de favoriser le rebond de l'économie.

Force de proposition

« Ces propositions vont être soumises aux pouvoirs publics au niveau national par notre Conseil supérieur et nous en assurons la diffusion dans chaque région » explique Éric Gernez. *« Notre objectif n'est pas de remettre en cause les décisions du gouvernement dont nous reconnaissons qu'elles sont très importantes, poursuit-il. Il s'agit plutôt d'apporter des idées complémentaires correspondant aux attentes exprimées par nos clients entrepreneurs. Nous voulons être force de proposition et non pas rester cantonnés dans l'image passive que l'on nous donne trop souvent »*.

Éric Gernez a été élu à la présidence de l'ordre des experts-comptables de la région Centre-Val de Loire en décembre dernier.

Le document de présentation des 50 propositions réserve également un chapitre aux constats effectués par les experts-comptables sur l'activité économique en général et selon différents secteurs d'activité. Ils ont constaté à fin novembre dernier une baisse de 22 % du chiffre d'affaires des TPE et PME avec des chutes de plus de 86 % dans le secteur de la restauration, de la coiffure, et de 75 % dans le commerce de vêtements.

Une présence régionale

« La situation est encore très tendue pour bon nombre d'entreprises régionales, confirme Éric Gernez. *Il va y avoir encore des caps difficiles à passer et notre métier consiste à conseiller et accompagner pour trouver les bonnes solutions à mettre en œuvre »*.

Au niveau régional, l'ordre des experts-comptables recouvre désormais l'intégralité de la région administrative du Centre-Val de Loire. Eric Gernez a pris en décembre la succession d'Olivier Mioche à la présidence de l'ordre qui compte 450 adhérents.

B.G

> *« Nous voulons être force de proposition et non pas rester cantonnés dans l'image passive que l'on nous donne trop souvent »*
>
> *Éric Gernez, président de l'ordre régional des experts-comptables*

10 propositions prioritaires

Parmi les 50 propositions formulées par les experts-comptables, une dizaine sont considérées comme devant être mises en place rapidement :

- Faire bénéficier les dirigeants de l'indemnité partielle de chômage
- Ouvrir le fonds de solidarité aux entreprises créées en 2020 et 2021 ayant racheté un fonds de commerce ou ayant investi avec recours à l'emprunt.
- Exonérer (IR et IS) les bénéfices mis en réserve et conservés pendant 5 ans ou incorporés au capital dans la limite de 50 000 € par an.
- Isoler, dans les comptes, la dette « Covid » pour identifier les entreprises viables afin de permettre l'étalement des dettes « Covid » jusqu'à 10 ans,
- Permettre l'ouverture libre des commerces 24 h/24 h et 7 j/7 j sans conditions.
- Mettre en place des incitations pour flécher l'épargne vers la consommation.
- Passer d'une fiscalité punitive à une fiscalité incitative vers les secteurs d'avenir (développement durable, numérique…).
- Créer un dispositif d'amortissement de 85% sur 9 ans (type Périssol) pour relancer le bâtiment.
- Généraliser sur tout le territoire national l'équivalent du Crédit d'impôt « Corse » en 2021.
- Exonérer les heures supplémentaires de l'ensemble des cotisations sociales, tant salariales que patronales, et en les défiscalisant en totalité.

Accompagner la création d'entreprises sociales, sociétales, solidaires et environnementales : cinquième appel à projets d'Alter'Incub

Alter'Incub est le premier incubateur d'innovation sociale en région Centre-Val de Loire. Il accompagne la création d'entreprises pleinement ancrées dans les champs économiques dédiés à l'intérêt collectif, au plus près des nouveaux besoins liés à l'évolution de notre société. Alter'Incub lance, jusqu'au 15 février, un appel à projets.

Alter'Incub est un incubateur d'entreprises qui relèvent de l'innovation sociale et environnementale. Il accompagne des projets de création d'entreprise, portés par un individu, une collectivité, une association, une équipe de recherche, un collectif... qui se placent au service de l'intérêt collectif et du territoire. Depuis leur émergence jusqu'à leur concrétisation. Le projet doit apporter des solutions, se démarquer par sa finalité (sociale, sociétale ou environnementale) et reposer sur un modèle économique pérenne et une dynamique collective. *« L'innovation sociale, c'est la réussite économique au service de l'intérêt général,* indique-t-on chez Alter'Incub. *Elle répond à des besoins sociaux environnementaux peu ou mal satisfaits. »*

© lirachardz - Freepik

Un nouvel appel à projets

Le cinquième appel à projets d'Alter'Incub Centre-Val de Loire, dédié aux projets d'entreprises socialement innovants, est actuellement ouvert et se clôturera le 15 février 2021.

Pour candidater, il suffit de déposer un dossier auprès de l'incubateur de son territoire ou via le site internet https://cvl.alterincub.coop

Les candidats retenus présenteront leur projet à un jury qui en étudiera la faisabilité et déterminera leur feuille de route durant l'incubation.
Cette dernière, d'une durée totale de 12 à 18 mois, s'organise en deux phases. C'est un accompagnement sur-mesure, alternant temps individuels et collectifs pour favoriser les échanges, construit autour de trois piliers : la dynamique collective, le suivi régulier et la mobilisation d'expertises et de réseaux.

Pour donner toutes leurs chances aux projets retenus, Alter'Incub s'appuie sur un réseau d'experts et de partenaires locaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation (collectivités, services de l'État, structures d'accompagnements, réseaux associatifs et/ou coopératif, financeurs...) et accompagne les porteurs de projets dans la recherche de financements.

« Ma candidature à Alter'Incub ? C'est d'abord la volonté d'être accompagné dans un processus d'entrepreneuriat social, réagit Cédric Blum, qui a créé les Cycloposteurs. *Le milieu de l'économie sociale et solidaire est riche et complexe et pouvoir échanger avec des professionnels engagés et des pairs porteurs de projet est un réel atout. »*

Et si le meilleur marieur était l'expert-comptable ?

REPRENEURS, ACQUÉREURS, INVESTISSEURS,
faites-vous connaître auprès des experts-comptables !

En vous inscrivant sur leur plateforme dédiée à la reprise,
les experts-comptables vous mettront en relation avec leurs clients cédants.

Déposez votre annonce sur
business-story.biz/reprise

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Orléans

Les solidarités sans jugement

© Standret - Freepik

Non, les réfugiés ne quittent pas leur pays de gaîté de cœur, non les enfants ne comparaissent pas chez le juge par plaisir, et oui les personnes qui portent un handicap ont quelque chose en plus, mais pas toujours ce que l'on croit.
Ce dossier est construit avec les acteurs des solidarités, souvent surpris qu'on s'intéresse à leur activité. Élus, chefs d'entreprises, acteurs de terrains, salariés ou bénévoles, ils étaient libres d'en parler, ou pas. Des gens vrais, légitimement fiers de ce qu'ils font, heureux qu'on s'intéresse à la cause des êtres les plus fragiles ; ravis qu'on mettre le doigt sur leur immense fragilité.
Bien entendu le dossier n'est pas exhaustif, tant les besoins sont eux aussi immenses. Pas question non plus de distribuer des bons et des mauvais points. La solidarité est une vertu que chacun conjugue à la hauteur de ses moyens.

Famille : guérir avant de protéger

Pour la solidarité avec la famille, c'est toute la société ou presque qui se met en mouvement. Si les conseils départementaux en sont les chefs de file, ils comptent sur une collaboration sans faille avec les hôpitaux, l'éducation nationale et la justice des mineures quand l'adolescent fait de mauvaises rencontres. La détresse familiale est souvent tragique. La solidarité est le seul remède.

Si la famille est la première cellule de la société, il lui arrive bien souvent d'être malmenée. De longue date, les Conseils départementaux ont la charge de porter la politique d'aide et d'accompagnement familiale. Le Loir-et-Cher a d'ailleurs été retenu parmi les départements pilotes pour la stratégie nationale de la protection de l'enfance. *« C'est grâce au fait que nous avions décidé de conduire une politique de prévention, la préférant à la protection »*, explique Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental en charge des affaires familiales. *Il a fallu pour cela que nous changions d'architecture »*. Le département est donc entré dans une phase de travail très en amont de ce qui se fait habituellement. En partenariat avec les acteurs habituels que sont l'Éducation nationale, la justice infantile, la CAF et le tissu associatif. Andréa Maillier est directrice du service Enfance Famille au conseil départemental du Loir-et-Cher : prévenir, c'est être en capacité de détecter très tôt ce qui va dysfonctionner. Cela commence avec les mamans fragiles, avant même leur accouchement. Il faut écarter les difficultés sociales et les carences éducatives. C'est ce que l'on appelle la prévention maternelle et infantile.

Prévenir, c'est éduquer

Il y a pour cela des permanences où les familles sont accueillies. Des sages-femmes et des conseillères conjugales sont à leur écoute, prônant la non-violence, l'égalité et le respect ; des valeurs fondamentales souvent oubliées dans certaines cellules familiales.
« Il y a des indicateurs qui ne trompent pas, poursuit Andréa Maillier, *comme la déclaration de grossesse d'une femme seule de 18 ans. Les clignotants s'allument invariablement. Il y aura ensuite les certificats de santé à 8 jours, puis 8 mois et 9 mois de grossesse, qui nous diront aussi s'il y a lieu de s'alarmer pour la santé de la mère ou de l'enfant »*. Chaque année, ajoutons cinq-cents interventions de sages-femmes auprès de mamans qui font un point prénatal au 4ème mois. Les interventions préventives se font aussi dans les écoles maternelles, où sont détectées les difficultés d'apprentissage, les troubles de la vue et les signes d'une éventuelle maltraitance. Les médecins libéraux et hospitaliers sont aussi des réseaux d'alerte incontournables.
« La solidarité se joue à tous les âges de la vie, observe Magalie Chevreau, adjointe à la direction de l'enfance. *Il peut s'agir de soutien ponctuel à la formation d'un enfant, des frais de garde si la famille est en difficulté, le RSA bien sûr, mais aussi l'aide d'un travailleur social pour aider à la gestion quotidienne de la maison : réveil, toilette, courses, etc »*.
Pour ces actions de grande proximité et presque d'intrusion dans la famille, les conseils départementaux conventionnent avec l'ADMR qui met à disposition l'équivalent

de 14 000 heures de techniciens d'intervention sociale. Et cela peut aller jusqu'à imposer un éducateur qui va établir un cadre éducatif. *« L'enfant a besoin de limites et de cohérence,* insiste Andréa Maillier, *ce qu'il n'a plus quand il n'y a pas d'autorité à la maison ».* Alors le conseil départemental fait le pari de la thérapie familiale, affronte les séparations conflictuelles, les violences verbales et physiques, l'éducation délétère. Autant de maux que l'enfant encaisse et reproduira sans doute. *« Nous faisons le pari de l'avenir,* conclue Florence Doucet. *80 agents sont dédiés à la solidarité avec les familles, 230 assistants familiaux et travailleurs sociaux, cinq maisons de cohésion sociale et 23 services habilités pour l'hébergement. »*
Ajoutons la création prochaine d'une structure d'accueil pour les enfants porteurs de handicap. Le cahier des charges est en cours d'écriture, l'appel à projet devrait être officialisé au mois de juin.

© Jcomp - Freepik

Assistants familiaux, les départements recrutent

Les départements recrutent et forment des assistants familiaux. Cinquante pour le seul Loir-et-Cher. Dans le Loiret, ils sont déjà trois-cents, qui accueillent plus de six-cents enfants.

La protection commence par faire en sorte que les enfants restent au domicile familial, avec si besoin une surveillance par des éducateurs spécialisés. *« L'idée est de garder le lien le plus possible avec le ou les parents »* explique Alexandrine Leclerc. Mais les cas les plus complexes sont pour certains à la limite de l'éducation, de la justice, voire de la psychiatrie.

Alors pour décliner la stratégie nationale de la protection de l'enfance, les partenaires ont été consultés : psychiatrie, ARS, tribunal d'instance, URIOPS, PJJ (protection judiciaire de la jeunesse)…

On commence par créer de nouvelles places en centre d'action sociale précoce, créer des pôles *« ressource handicap »* avec la CAF et l'ARS pour les enfants de moins de 6 ans. *« Il faut agir vite, insiste Marc Gaudet, président du Conseil départemental, avant que les jeunes dont il est question, ne versent dans la délinquance ».* Alors les départements recrutent tout au long de l'année, de nouvelles *« familles d'accueil »* (ou assistants familiaux). Ceux qui existent déjà ont légitimement besoin de souffler quelques jours. D'où l'idée d'un dispositif de répits pour sécuriser les parcours. Le département du Loiret recrute donc de nouveaux assistants familiaux. *« Pour l'heure, nous n'avons réussi qu'à compenser les départs en retraite. L'objectif est d'en recruter pour atteindre 400 ».*

Alexandrine Leclerc, vice-présidente du conseil départemental du Loiret, en charge de la politique familiale.

Les conseils départementaux votent des budgets importants pour former et rémunérer ces familles. *« C'est un vrai métier,* insiste Marc Gaudet. *Soixante heures de formation sont dispensées avant le premier accueil, puis l'obtention d'un diplôme d'État ».*

Pour tout savoir, taper *« Assistant familial »* dans un moteur de recherche. Vous y apprendrez quelles sont les qualités requises et les formations à suivre.

Le temps de la réflexion et de l'expérimentation

Entretien avec Marc Gaudet, président du Conseil départemental du Loiret, à propos de la politique des solidarités.

L'Épicentre : *Les solidarités sont au cœur de la politique des départements, quelles sont les priorités du moment dans le Loiret ?*

Marc Gaudet : *Difficile de prioriser, toute solidarité est nécessaire. Ce qui est important est de savoir les saisir à la source, là où elles naissent et s'expriment naturellement, souvent sur le terrain, dans nos communes. Souvenons-nous des inondations de 2016, ou de l'épisode neigeux durant lequel le programme « agro solidaire » s'est exprimé. Les agriculteurs avaient alors mis leurs tracteurs et leur temps au service de la collectivité. On peut aussi évoquer l'appel à la mobilisation citoyenne et « l'heure civique », avec la plateforme qui permet à chacun de proposer quelques heures de son temps au service des autres.*

Mais que ce qui demeure le plus visible des attributions de l'institution, c'est le handicap, les personnes âgées, l'enfance en danger et bien sûr l'allocation du RSA.

Le département doit en cela être acteur, mais aussi expérimentateur. En la matière, il est dommage que l'État nous pousse à aller de l'avant, et que la lourdeur administrative freine les bonnes initiatives. Pourtant, nous avons de bons espoirs.

On pourrait imaginer que les bénéficiaires du RSA, sur la base du bénévolat, donnent un peu de leur temps pour renforcer les forces vives des associations caritatives qui trop souvent s'amenuisent. Cela leur permettrait de se remettre le pied à l'étrier et retrouver le chemin du travail, ou tout au moins de la sociabilisation. Nous travaillons aussi beaucoup la question du handicap. Le Loiret a été labellisé territoire 100% inclusif. Je suis très attaché à ce que les enfants puissent aller au collège en toutes circonstances et que les logements soient organisés avec une part naturelle de mixité.

Il en va de même du vieillissement. Notre modèle est-il le bon ? Sans doute pas en tout, la société évolue, les besoins et les envies avec. L'idée est désormais de vieillir « comme à la maison ».

Marc Gaudet, président du Conseil départemental du Loiret.

L'Épicentre : *Le budget de la solidarité est difficile à boucler, comme faites-vous ?*

Marc Gaudet : *Il faut là encore faire preuve d'agilité. Certains budgets sont exceptionnellement à la baisse, c'est le cas de celui des MNA, (Mineurs non accompagnés), car ils sont beaucoup moins nombreux que par le passé. Le budget est donc en baisse, ce qui nous permet de gérer la question avec beaucoup moins de tension.*

Mais d'autres budgets augmentent inexorablement ; c'est le cas de l'aide à l'enfance. C'est une vraie question de société qui change, plus violente et qui perd certains de ses repères. La maison de l'enfance à Orléans est surchargée. Alors nous avons identifié une maison à Amilly que l'on rénove pour accueillir une vingtaine d'enfants ; c'est un formidable progrès. Mais le mieux est encore de recruter des assistants familiaux. Nous avons 300 familles d'accueil, nous pourrions en recruter cent de plus dans le cadre du dispositif d'accueil et de placement à domicile.

L'Épicentre : *À vous entendre, le département est bien le chef de file des solidarités.*

Marc Gaudet : *Oui, mais souvenons-nous que la solidarité est à la fois sociale et territoriale. C'est la politique de proximité qui permet d'être efficace, pour harmoniser un territoire où l'on vit bien ensemble.*

> *« Difficile de prioriser, toute solidarité est nécessaire »*

MNA, solidarité majeure

Quitter son pays et ses parents pour trouver refuge ailleurs n'est pas enviable. Quoi que l'on pense des intentions des demandeurs d'asile, il faut comprendre la détresse, et l'appréhender pour apaiser les douleurs. Comprendre les ressorts de l'exil, pour tendre la main tout en restant ferme avec la loi, car cette solidarité a un prix.

Les mineurs non accompagnés (MNA) relèvent, comme tout autre mineur en danger, de la protection de l'enfance, qui est une compétence départementale. Comme l'explique la Cour des Comptes régionale qui vient de publier son rapport quant à la gestion de ces migrants, *« avant d'entrer dans le dispositif d'aide sociale à l'enfance (ASE), ils font l'objet d'une mise à l'abri et d'une évaluation qui doit permettre d'établir, et leur minorité, et leur isolement »*. Le nombre de jeunes se disant mineurs et non accompagnés, a augmenté de manière significative sur l'ensemble du territoire national, à l'image du département du Loiret. Ce dernier a accueilli 130 personnes en 2016, 904 en 2017 et 1 274 en 2018 (pour comparaison, le Loir-et-Cher en compte 134 en ce début d'année). *« Ils sont toutefois beaucoup moins nombreux que par le passé,* explique Alexandrine Leclerc, *vice-présidente du conseil départemental du Loiret, en charge de la politique familiale. Alors qu'on en recevait jusqu'à 12 par jour, ils ne sont plus que 3 ou 4 par semaine à chercher asile »*.

Plusieurs raisons à cela : tout d'abord, la création du fichier national de renseignement. Un fichier sur lequel sont consignées toutes les visites (d'ordre médical, social et psychologique) qui prévalent pour déterminer la minorité ou non de l'individu qui sollicite son installation en France. Cela évite qu'un demandeur, une première fois reconnu majeur et donc refoulé, tente sa chance dans les autres départements de l'hexagone. (Pour se faire une idée, en Loir-et-Cher, sur 195 MNA qui se sont présentés, 126 se sont vu opposer un refus de prise en charge après évaluation). La deuxième raison est le choix du Loiret de ne plus héberger la totalité des MNA dans des hôtels orléanais. La perspective pour un réfugié de se retrouver à Ouzouer-sur-Loire, est évidemment moins attrayante. Enfin, la crise sanitaire mondiale rend les déplacements plus risqués et sans avenir. Ces trois raisons font aussi que le budget du département dédié à cette cause est en chute sensible, passé de 12M€ en 2018 à 9,3M€ en 2019.

© Freepik

> *« Les jeunes Français ne se rendent pas toujours compte de la chance qu'ils ont »*

Des enfants en mission

Les mineurs qui se présentent sont investis d'une mission. Ils viennent seuls en Europe, dans l'espoir d'étudier, d'apprendre un métier et à terme de gagner de l'argent pour l'envoyer à la famille restée au pays, souvent en Afrique sub-saharienne, en Syrie ou en Lybie. *« C'est une charge affective extrêmement lourde pour eux,* insiste Alexandrine Leclerc, *ils ont la responsabilité de réussir dans le pays qui les accueillera »*.

Alors, être reconnu mineur est une première chance. Car en France, la prise en charge des enfants, d'où qu'ils viennent, est obligatoire par l'aide sociale à l'enfance. Mais les réseaux de passeurs le savent et se sont organisés pour les faire venir par vagues, de préférence sans papiers pour semer le doute. À nous d'être juste. Car le mineur pris en charge est hébergé dans une famille ou en centre d'accueil. Il suivra des cours de français, et ira dans un CFA ou une école, avec un maître d'apprentissage en entreprise. C'est tout un réseau qui joue la solidarité.

L'individu majeur reçoit quant à lui moins d'égards. Il est aussi suivi, mais par la justice. Deux ans de procédure en général, pendant laquelle il n'a qu'une attestation provisoire de séjour. Pas de droit de travail, pas de ressource non plus. Le mineur qui a commencé ses études a donc tout intérêt à ne pas flagorner, car à sa majorité, s'il montre sa bonne volonté, il sera accueilli par la France et sa mission sera remplie pour sa famille.

Le PARI d'avenir

Le Département du Loiret a initié en juillet 2020 un Parcours Autonomie Réussite Insertion, le PARI. L'objectif est double : prolonger l'accompagnement des jeunes passés par les services de l'enfance, et à leur majorité leur offrir les conditions nécessaires à leur inclusion sociale et professionnelle.

Le PARI s'adresse aux plus motivés, engagés sur la voie de l'autonomie et de l'insertion. Ces derniers rencontrent pourtant parfois des difficultés pour concrétiser leur projet, en raison d'une précarité sociale ou financière.

L'accompagnement proposé se veut global, mais adapté à chaque situation. Il peut comprendre un hébergement, l'aide d'un référent, et même une bourse de 450 € par mois, jusqu'à ce que le jeune retrouve des ressources suffisantes.

Cela permet au bénéficiaire de poursuivre sa scolarité ou une formation, et d'accéder à un emploi.

Le bilan est sans appel : 178 jeunes ont intégré le PARI au 1er septembre 2020 dont 27 sortants de l'ASE (l'aide sociale à l'enfance) et 151 MNA. Un peu moins de la moitié poursuivent à ce jour leur scolarité, un tiers est en formation, 10 % en recherche d'emploi, dix autres pourcents travaillent.

Parmi les 27 jeunes sortis du dispositif, près de 80 % ont un emploi et un logement.

Pour l'année 2021, 3,6M€ devraient être consacrés à ce dispositif et seront présentés au vote lors de la prochaine Session départementale.

Handicap, et si seulement

S'il est un dossier compliqué, c'est bien celui du handicap. Ce n'est pourtant pas faute d'y mettre les moyens, financiers et humains. L'Etat bien sûr, mais aussi les conseils départementaux, les MDPH, l'ARS, les CFAS, l'Éducation nationale et les AESH sans oublier le FIPHFP et l'AGEFIPH. Autant d'acronymes abscons qui sont à l'image de la question quand on y est confronté.

Christian Braux est conseillé départemental du Loiret, délégué au Handicap. Membre de la commission famille depuis 1994 et lui-même concerné au premier chef. Il considère aujourd'hui qu'il s'agit moins de créer de nouvelles places que de fournir un service adapté. *« Il faut plus de fluidité et moins de délais d'attente »* dit-il. Pour le seul département du Loiret, plus de 1 700 personnes en situation de handicap plus ou moins sévère, attendent de l'aide. Elles résident dans des établissements spécialisés, voire médicalisés, des foyers ou des IME. Malgré cela, les places manquent encore, alors que le Loiret investit : 2M€ d'investissement seront votés au budget 2021. En 2016, était née la maison départementale de l'autonomie ; guichet unique pour ouvrir un dossier ou engager des démarches. Prochainement, il aidera la rénovation du foyer de vie des Amis de Pierre à Orléans. La première pierre sera posée en février. *« On travaille aussi avec les bailleurs sociaux,* explique Christian Braux, *pour que les logements soient adaptés dès leur construction et pour tendre vers le logement inclusif ».* En 2019, le Loiret a même adopté la démarche *« Territoires 100% Inclusifs ».*

© Freepik

L'inclusif à la mode

« Inclusif », le mot est dans l'air du temps pour ne pas dire à la mode. Il traduit la volonté d'intégrer naturellement quelqu'un avec ses différences. *« L'intention est bonne mais insuffisante, au point où nous en sommes,* explique Véronique, maman d'un enfant handicapé de 20 ans. *En France,* poursuit-elle, *le handicap est un chemin parallèle, quand il est celui de la normalité dans d'autres pays. Oui, il y a des progrès, mais aussi un manque cruel de logique pour penser le parcours de chacun. En Belgique, des maîtresses spécialisées vont dans les écoles, contrairement à la France où l'on emmène les enfants dans des établissements spécialisés. La France est truffée de normes et de lois inadaptées ».* Alors les associations déplacent des montagnes et vont chercher l'argent où il est. *T'Libre Max, J'm mon enfant différent,* ou encore *Les Amis de Pierre,* pour ne citer que celles-ci.

Le transport, la garde, l'accompagnement et l'enseignement sont autant de difficultés qui ne trouvent pas toujours de solution. Christian Braux le sait bien, lui qui fut à l'origine de l'ouverture, en 1998 de l'institut médico-éducatif *« Cigale »* à La Ferté-Saint-Aubin, dans le Loiret. *« Je veux faire évoluer plus encore les services et l'accueil,* dit-il, *c'est une politique majeure des départements pour apporter plus encore ».*

En plus de l'investissement, le Conseil départemental du Loiret vote en Février un budget de 83M€ de fonctionnement, pour financer les journées en établissements spécialisés et la gestion à domicile de la perte d'autonomie.

Christian Braux en convient, *« il faut faire en sorte que le regard de tous change sur le handicap ».* Véronique va plus loin, *« en plus des lourdeurs administratives, il faut se justifier, presque s'excuser ».*

Alors devant l'immensité de la tâche, on peut se dire *« et si seulement »…*

PUBLI INFORMATION

Esat Paul-Lebreton : soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap par la taxe d'apprentissage

L'Esat Paul-Lebreton, qui emploie 200 personnes en situation de handicap, réalise de nombreux investissements pour garantir les emplois de ses salariés. Pour financer ces projets, il se tourne vers les entreprises locales afin que ces dernières lui versent leur taxe d'apprentissage.

Conditionnement de produits, assemblage simple de pièces automobiles, opérations de câblage électrique et de montage de pièces électroniques, mise sous pli, entretien des espaces verts, traitement du courrier. restauration de mobilier, ébénisterie, tapisserie pour l'ameublement, rempaillage de chaises... Certaines tâches traitées en atelier, d'autres mises en place au sein de l'entreprise cliente, hors des murs de l'ESAT, dans le cadre de contrats de prestations de service... Les activités proposées par l'Esat* Paul-Lebreton, qui se positionne globalement comme sous-traitrant pour l'industrie et l'artisanat, sont diverses et variées. Et elles pourraient l'être bientôt encore plus grâce à l'arrivée, en août dernier, d'une nouvelle directrice adjointe, Priscila Hannedouche, qui a également pris la casquette de responsable du développement commercial. *« Mon rôle est de renforcer notre attractivité, notre image. Trouver de nouvelles activités, faciliter l'ouverture à de nouveaux marchés »,* expose-t-elle.

Pour cela, l'Esat Paul-Lebreton doit investir dans du nouveau matériel. Et il a besoin des entreprises du territoire : ces dernières peuvent le soutenir en lui versant leur taxe d'apprentissage. *« En répondant à cet appel, les entreprises apportent un soutien précieux à notre établissement,* commente Priscila Hannedouche. *Elles affichent une image d'entreprises socialement responsables. Un Esat n'a pas un rôle occupationnel. C'est un véritable tremplin pour des personnes pleines de potentiel. Nos métiers peuvent être très techniques. Les fonds collectés via la taxe d'apprentissage peuvent engager des projets d'investissement, d'insertion, de structure. Les personnes en situation de handicap ont besoin de moyens spécifiques pour pouvoir répondre aux exigences de l'emploi. »*

Alors, aidez l'Esat Paul-Lebreton à maintenir l'employabilité des personnes en situation de handicap en lui versant votre taxe d'apprentissage !

En pratique :
code Siret : 324 191 261 00134
code école : E3480
UAI : 04 50 38 XL

Priscilla Hannedouche
Tél : 02 38 49 30 64 / 06 18 96 04 08
Mail : adjointrodin@aphl.fr
www.esat-paul-lebreton.fr

** Esat : Établissement et service d'aide par le travail*

Le Centre d'Action et d'Information sur la Surdité : informer ; accompagner ; sensibiliser et améliorer

L'APIRJSO LA COURONNERIE gère un service médico-social à vocation régionale : le Centre d'Action et d'Information sur la Surdité. Cette structure de proximité unique en France délivre une information complète, neutre et objective en lien avec la surdité à toute personne, entendante, malentendante ou sourde, particulier ou professionnel.

Le Centre d'Action et d'Information sur la Surdité (CAIS) est destiné à informer les personnes sourdes ou malentendantes ainsi que toutes celles qui gravitent autour d'elles (milieu professionnel, médical, services publics...). Il les accompagne en mettant à leur disposition une équipe pluridisciplinaire composée d'un psychologue, d'une assistante sociale, d'une médiatrice sociale, d'une secrétaire-documentaliste et d'une conseillère technique (qui gère les équipements qui peuvent leur faciliter la vie au quotidien, comme un réveil ou un téléphone vibrant ou lumineux). Il mène des actions de sensibilisation auprès des administrations, des centres de formations, des écoles, collèges et lycées, des entreprises et des associations... et il participe à l'amélioration de l'accessibilité du logement et en entreprise. « *L'objectif du CAIS est de travailler avec et pour les personnes sourdes ou malentendantes afin qu'elles soient reconnues comme des citoyens à part entière* », déclare l'équipe du CAIS. « *Le service intervient sur toute la région Centre-Val de Loire* », précise Kristof Colliot, responsable Communication de l'APIRJSO LA COURONNERIE.

Des outils d'accompagnement et d'éducation concrets

Afin de faciliter les échanges entre les professionnels entendants de la région Centre-Val de Loire (pompiers, agents d'accueil, infirmiers, enseignants...) et les personnes sourdes communiquant grâce à la langue des signes française, le CAIS a créé des mini-dictionnaires répertoriant les mots les plus souvent utilisés dans divers secteurs d'activité : les CAISignes. Quatre tomes (financés grâce à l'agence régionale de Santé) ont pour le moment été publiés en fonction des besoins du territoire : Les mots d'usages ; La santé (avec bientôt un ajout en lien avec la Covid) ; Les pompiers et La logistique (en lien avec l'entreprise Amazon). « *Il s'agit d'outils collaboratifs : la contribution de chacun permettra de créer de nouveaux tomes, sur le travail ou la maternité par exemple* », explique-t-on au CAIS.

Autre outil d'accompagnement des personnes sourdes ou malentendantes : le CAIS mobile. Il s'agit d'un minibus aménagé qui permet de délocaliser l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes. « *Nous nous déplaçons avec le minibus pour aller à la rencontre des personnes qui en ont le plus besoin* », indique Kristof Colliot. Le véhicule a été inauguré par Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, il y a un peu plus d'un an.

Le CAIS a créé un outil pédagogique étonnant ! Deux mètres de haut sur quatre de large pour cette oreille gonflable géante ! « *On entre dans le conduit auditif et on peut découvrir la façon dont l'oreille est construite et fonctionne* », expose Kristof Colliot. Dès que la conjoncture le permettra, elle sera présentée sur différents forums d'information.

Plus d'informations sur le site ***https://cais-centre.fr***

> « *L'objectif du CAIS est de travailler avec et pour les personnes sourdes ou malentendantes* »

EACVL : des investissements matériels et humains qui paient

Les choses bougent pour l'Entreprise Adaptée Centre-Val de Loire (EACVL). De nouveaux aménagements et contrats, de nouvelles activités et perspectives qui permettent à la structure de regarder l'avenir avec optimisme.

Les mois passent et l'EACVL change ! De nombreux investissements et développements ont été réalisés dans les ateliers : d'abord, la création d'une salle dédiée à l'activité de soufflage-aspiration. *« Nous avons des demandes de plus en plus importantes de la part de nos clients pour ce genre de prestations »*, explique David Languille, directeur. Ensuite, l'acquisition de nouvelles lignes de conditionnement en U et l'installation de douze tables de travail adaptées (réglables en hauteur et orientables) pour plus d'ergonomie et de confort pour les salariés. Des aménagements qui paient ! En effet, l'EACVL multiplie les contrats : remplissage de flacons de shampooing ; de boîtes de talc ; de sachets avec opercule pour le secteur pharmaceutique, de bouteilles de parfums et même… d'huile de figue pour l'agroalimentaire ! Par ailleurs, l'entreprise vient d'être retenue sur appel d'offres par un grand nom de l'industrie cosmétique. *« Cela nous permet d'avoir une visibilité sur toute l'année 2021 et nous amène des perspectives très intéressantes, surtout dans le contexte actuel. »* D'autres acteurs de l'industrie cosmétique du bassin orléanais sont en contact avec l'EACVL. *« C'est très bien pour nous de développer des partenariats locaux. Pourquoi chercher ailleurs quand il y en a tant à proximité ? Nous souhaitons privilégier les circuits courts. »*

Une bonne visibilité sur les mois à venir

La partie cosmétique s'étoffe et s'élargit au secteur pharmaceutique. Plusieurs commandes sont en cours. *« La conjoncture est compliquée,* commente David Languille. *On vit avec un risque de confinement permanent. La plupart des commandes est reportée au mois d'avril. Notre activité sur le gel hydro-alcoolique et les lingettes désinfectantes nous permet de survivre. De grands noms de l'industrie nous font confiance. La tendance actuelle est donc plutôt positive avec un bon prévisionnel mais nous restons prudents. La Covid reste un élément très perturbateur de notre activité, en termes d'approvisionnement et de commandes clients. »*

Néanmoins, le directeur voit l'avenir avec optimisme : les investissements réalisés et ceux en cours permettent à la structure de répondre immédiatement à des besoins nouveaux et d'étoffer son activité. De plus, le fait d'être en cours de certifications Ecocert et ISO 14001 lui permet de garantir un niveau de prestation toujours optimal. *« Des audits ont lieu tous les ans, il nous faut donc être bons tout le temps ! »*

Entreprise adaptée... Jamais l'EACVL n'a aussi bien porté son nom ! *« Nous nous adaptons à toutes les demandes de nos clients, à leurs besoins, leurs exigences, et le taux de satisfaction est plutôt élevé ! Nous trouvons des solutions à toutes leurs problématiques, avec toujours le même leitmotiv : tout est possible ! C'est une grande force. En un an, il y a eu beaucoup de changements ici : machines ; salles, activité... Et, pourtant, les équipes sont restées motivées, prêtes à relever toute sorte de défis ! Elles s'investissent et s'épanouissent. C'est quelque chose de moteur et de facilitateur face aux différentes demandes que peuvent formuler nos clients. Et c'est cela qui rend mon rôle de dirigeant plus facile. »*

L'EACVL peut encore absorber de l'activité. *« Nous avons encore des choses à montrer, et une fois que c'est fait, en général, c'est un client de gagné ! Il faut que nous fassions connaître davantage les compétences et le savoir-faire de nos salariés. Nous avons su développer de nouvelles activités et fidéliser nos clients. Ils ont les produits et les idées, nous faisons le reste. Il n'y a pas de petits clients, pas de petites séries. »*

2021 sera une année charnière pour l'EACVL. Elle devrait lui permettre d'atteindre le niveau d'activité et de performance qu'elle ambitionne d'atteindre depuis ses débuts.

eacvl la force du handicap
Imprimerie
Cosmétique
Restauration
Siret : 837 628 239 00027 - TVA Intra FR13 837 628 239

David LANGUILLE
Directeur de Site
06 17 73 19 51
25 Rue du Paradis - 45140 Ormes
Suivez-nous sur EACVL

Solidaire de nos aînés

Elle est loin l'époque où les parents étaient naturellement accueillis chez les enfants pour finir leur vie. L'espérance de vie a transformé les relations générationnelles. Alors on a inventé la maison de retraite, puis l'EHPAD. C'est une autre forme de solidarité qui s'exprime désormais, confiée aux conseils départementaux.

Dans la société, la solidarité la plus visible est sans doute celle qui s'exprime envers les personnes âgées. Mais selon l'INSEE, une personne est âgée dès l'âge de 60 ans ! Un peu jeune, au regard des progrès de la médecine. Car l'espérance de vie va bien au-delà ; elle ne cesse d'ailleurs de progresser. En trente ans, elle est passée de 76 à 87,5 ans. On parle donc maintenant d'EVSI, espérance de vie sans incapacité, qui est en France de 65 ans. Ce sont donc les vingt dernières années de notre vie qui mobilisent les Conseils départementaux dans leur mission d'accompagnement des *« anciens »*.

Cette modification de la pyramide des âges fait que les institutions ont revu leur copie. Le Loiret par exemple, déploie son *« Plan Bien vieillir »*. Il s'agit de reconstruire ou de rénover les vingt-deux *« maisons de retraites »* publiques du département. Car le terme lui-même n'est plus approprié, on parle désormais d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. On entre en effet en EHPAD le plus souvent à 82 ans pour une durée moyenne de 18 mois. Les pensionnaires sont alors en perte d'autonomie et ont besoin d'un suivi médical. *« Il faut donc restructurer ces établissements pour qu'ils répondent aux nouveaux besoins du moment »*, explique Alexandrine Leclerc, vice-présidente du conseil départemental du Loiret, en charge de la question. Les appartements meublés ont de moins en moins court, et sont reconfigurés en studios de 20m², plus modestes mais parfaitement adaptés aux besoins médicaux. *« Toutefois,* insiste Alexandrine Leclerc, *l'accompagnement consiste à aider les personnes âgées à rester dans l'environnement qui leur est familier, et ce, le plus longtemps possible. On vieillit mieux chez soi, avec un accompagnant et un suivi médical adaptés, souvent jusqu'à 80 ans »*. Les personnels de l'aide à domicile sont formés à cela et déployés sur le terrain. Puis se pose la question de la dépendance, due aux maladies sévères, souvent neurodégénératives. Le Plan Loiret bien vieillir mobilise globalement 23M€ d'investissement et 71,6M€ de fonctionnement pour 2021. Des sommes considérables qui permettent d'héberger dans de bonnes conditions, mais aussi de former et de salarier les professionnels qui prennent soin de cette tranche de la population.

© rawpixel - Freepik

« Les départements n'ont pas à proprement parlé de salariés dédiés à cette cause, détaille Alexandrine Leclerc. *Mais ils financent la solidarité »*. Financement d'associations de terrain, comme l'ADMR familles rurales, la plus connue sans doute. Aux côtés de l'ARS, les départements participent au financement de des aides-soignants, médecins et infirmiers, ainsi que des personnels d'entretien qui interviennent dans les EHPAD, à l'hôpital et à domicile.

E2C, le droit à l'erreur

Nées en 1995, les E2C, Écoles de la deuxième chance, accueillent chaque année en France près de 15 000 jeunes sans qualification. Orléans a ouvert la sienne il y a tout juste dix ans, dans les locaux d'un ancien collège. *« Un 14 février,* se souvient François Guerrier, son président, *jour de la St Valentin »*. Sans doute un clin d'œil à l'amour de son prochain !

L'École de la 2e Chance s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification. À ces jeunes, cabossés par la vie, comme on dit, est donné une seconde chance. Ils sont le plus souvent en échec scolaire et sont recommandés par les Missions locales, les services sociaux et le bouche à oreille.

Tout commence par un entretien avec un jury, qui cherche à détecter leur motivation avant toute chose, pour orienter les candidats vers une formation professionnelle. Il faut souvent avant cela, procéder à un nouvel apprentissage des savoirs de base : lire, écrire et compter. Le parcours, très individualisé, débute en janvier et s'étale sur 38 semaines entre l'école et l'entreprise. *« Les premiers jours sont fondamentaux,* explique la directrice Nathalie Lapertot, *consacrés à la détection des forces et des faiblesses de chacun, à créer la cohésion du groupe et le respect mutuel »*. L'école accompagne la construction du projet professionnel, l'accompagnement social et la recherche d'un stage ou d'un emploi.

Nathalie Lapertot et François Guerrier, tandem gestionnaire d'une école atypique.

Le rôle des entreprises est fondamental puisqu'elles conditionnent la réussite du projet. La Poste, Suez, Ikéa, Véolia ou EDF, mais aussi des artisans comme Hani Peinture. Elles sont plus de 800 dans le fichier de l'école, toutes en mesure d'accueillir ces jeunes. Cette étape franchie, il ne reste plus qu'à trouver les places en CFA.

Tout cela a un coût, assumé par les Régions, l'État et les métropoles.

« Il n'y a pas de diplôme à la clef, précise encore Nathalie Lapertot. *Le graal, c'est le job et le retour à une vie sociale »*.

La Mairie d'Olivet a pris en stage puis embauché un SDF aux espaces verts, *« faut-il parler de solidarité ou de normalité »*, s'interroge la directrice, qui ne voit là que la normalité. Ni l'école, ni la collectivité n'en font la publicité. Cette solidarité discrète s'opère pourtant au quotidien.

Je suis riche, et alors ?

Les entreprises sont elles aussi solidaires, et souvent sans fanfare. À l'instar des plus grandes, qui bien sûr ont les moyens d'agir. ENGIE et EDF sont de celles-là.

Engie est active partout dans l'hexagone, aux côtés des populations les plus défavorisées. *« On ne se force pas,* assure Sabine Guillien, déléguée régionale Centre-Val de Loire. *La solidarité est depuis toujours dans nos gènes, et pas que ceux des dirigeants. Les salariés abondent volontairement aux projets locaux de la Fape, la fondation agir pour l'exclusion et l'emploi ».* Une fondation qui a permis, encore récemment, d'acheter du matériel d'espaces verts pour une association d'insertion de publics fragiles. Localement, à bien y regarder, ENGIE est partout, et une fois encore, sans esbroufes. On la retrouve au sein de l'ASELQO, association de quartiers orléanaise. Souvenir ému de Sabine Gillien : *« Je me souviens d'avoir emmené 150 gamins fêter Noël à Chambord. Leurs yeux et leurs rires me disaient que c'était le voyage de leur vie ».* Plus récemment, dans le contexte Covid, le groupe énergéticien était au pied de l'hôpital d'Orléans en participant au financement de l'espace Feel-good pour aider au bien-être des personnels soignants.

Sabine Guillien, déléguée régionale Centre-Val de Loire.

La Fondation ENGIE, elle, accompagne les projets nationaux. Beaucoup ayant été abandonnés en 2020, elle a redéployé ses budgets inutilisés au profit notamment de l'APHP. Elle a ainsi permis l'achat de respirateurs ou de plateaux repas pour les aides-soignants.
Actuellement, Engie tend la mains aux étudiants, aux côtés de l'association O'Sem qui distribue des produits de première nécessité, une aide alimentaire ainsi que l'achat de matériel informatique, casques et tablettes pour suivre les cours en visio. *« Notre idée est souvent de faire en sorte d'établir ou de renouer le lien entre les jeunes en détresse et le monde de l'entreprise »,* poursuit Sabine Guillien.

Chapeau bas !

Pour EDF, l'idée n'est pas si différente. Jean-Paul Combémorel, directeur régional, vient de signer avec l'école de la deuxième chance de Tours, la création d'un nouvel espace pédagogique, *« le learning lab »,* qui met à la disposition des stagiaires des outils numériques à distance. *« L'objectif est de lutter contre l'exclusion numérique »,* explique-t-il. Aux premières heures de la crise sanitaire, EDF a établi un fonds de solidarité, déployé par ses directions régionales, en lien notamment avec les associations de réinsertion. *« Ce n'est pas à Paris que se décident les coups de pouce donnés à Romorantin ou Châteauroux, poursuit Jean-Paul Combémorel. La fondation a décentralisé ses choix et ses actions solidaires ».* Concernant le retour à l'emploi, les anciennes responsabilités de service public d'EDF perdurent. *« Cela fait sens pour l'entreprise elle-même, et pour son personnel ».* En 2020, par le biais de la Fondation Groupe EDF (dont Yann Leborgne est le correspondant en Région), EDF a consacré 66K€ en région centre pour une douzaine de projets, et au bénéfice d'une centaine d'associations.

Thibault Coulon, conseiller métropolitain Tours Métropole et Jean-Paul Combémorel, directeur régional.

« Au-delà de cette action exceptionnelle, précise Yann, *nous nous concentrons sur trois axes : l'inclusion, l'environnement et l'éducation ».* Cela comprend par exemple le soutien au Comité régional handisport avec l'idée du sport pour tous, et le soutien d'handi athlètes de haut niveau comme Marie-Amélie Le Fur et Manon Genest.

Les sites industriels d'EDF engagent en plus des actions de solidarités : Secours Populaire, Restos du cœur, aide aux entreprises adaptées ou Téléthon…).
Certains diront que ce n'est là que de la communication, mais à en juger sur le terrain, on a envie de dire *« qu'importe ».* Si la solidarité a un prix, et que les entreprises les plus riches l'assument, c'est autant d'actions solidaires qui trouvent le soutien dont elles ont besoin. Alors chapeau bas, continuez !

La main tendue d'Emmaüs

Catherine Depaz est présidente de la communauté d'Emmaüs à Ormes dans le Loiret. Une communauté qui compte soixante-dix compagnons dont une soixantaine d'actifs, cinq retraités qui vivent encore sur place, et six enfants de compagnons. L'association emploie également quatre salariés, dont une assistante sociale à plein temps (ce qui n'est pas anodin). Ajoutons les bénévoles qui participent aussi aux travaux habituels.

« Notre raison d'être est la solidarité et l'aide aux plus démunis, explique Catherine. *On accueille les personnes qui en font le choix ; pas dirigées par les services sociaux. L'accueil est inconditionnel, sans distinction de sexe, de religion, ou d'ethnie ».* Autrement dit, tout le monde est accepté, y compris les sans-papiers, de Mongolie, du Maghreb ou d'Arménie. Le plus souvent des cabossée de la vie qui ne demande qu'à reconstituer une famille. Seule exception : les mineurs isolés et les justiciables. *« Le principe est de ne pas juger, poursuit Catherine, on tend la main à ceux qui toquent à la porte. »*

Ici, pas de contrat de travail, Emmaüs France est un *« organisme d'accueil communautaire et d'activité solidaire »*. On y prône l'autonomie par le travail. La communauté scelle un contrat moral avec les personnes accueillies. À chacun ses compétences : menuiserie, électricité, vente, comptabilité, ménage, qu'importe. Chacun fait sa part, à la hauteur de ses moyens, et touche pour cela une allocation mensuelle de 400€/mois, en plus du gîte et du couvert, de quoi mener une vie digne.

La communauté vit grâce aux produits de ses ventes, sans subventions. Ce serait même plutôt l'inverse puisqu'Emmaüs apporte son soutien à d'autres causes caritatives. La Croix-Rouge sollicite parfois une aide pour ses maraudes. Quand les acteurs sociaux du département mettent un logement à la disposition d'une famille démunie, cette dernière n'a bien sûr ni meubles, ni linge, ni vaisselle. Elles sont alors invitées à venir choisir et Emmaüs livre ensuite gratuitement.

© Gaëla Messarli

Catherine Depaz.

> *« Notre raison d'être est la solidarité et l'aide aux plus démunis. On accueille les personnes qui en font le choix »*

Jusqu'au bout

À l'heure de la retraite, quand le corps est fatigué et ne peut plus remplir le contrat, aux émoluments d'Emmaüs se substitue une retraite pour laquelle la communauté a cotisé.

« Le turn-over est très faible, observe la présidente. *Certains sont là depuis quinze ans et ne se voient pas travailler ailleurs ».* Et si certains s'en vont à la retraite, d'autres restent dans leur famille d'accueil, parfois jusqu'à leurs derniers jours. Vingt-cinq d'entre eux sont même enterrés dans une concession d'Emmaüs. L'Abbé Pierre n'avait surement pas imaginé que la solidarité se joue autrement que jusqu'au bout du parcours.

Dossier réalisé par Stéphane de Laage

Le département, une idée pas si nulle !

Sous la direction de l'ancien directeur des services du Loir-et-Cher paraît *« Les départements »* dans la célèbre collection pour les Nuls. Défense et illustration d'un échelon administratif parfois menacé mais toujours préservé.

« Traiter un sujet sérieux sans trop se prendre au sérieux », ainsi Olivier de Brabois résume-t-il l'esprit dans lequel il a dirigé la réalisation de l'ouvrage *« Les départements »* qui vient de paraître dans la célèbre collection *« Pour les Nuls »*. Le caractère administratif du sujet choisi peut surprendre au milieu de cette collection de plus de 1 500 titres s'attachant à vulgariser des connaissances souvent plus concrètes. Le pari a néanmoins été pris par les éditions First, dépositaires en France de la marque *« Pour les Nuls »*, sans doute en raison de la personnalité d'Olivier de Brabois et de l'expertise des deux autres contributeurs : Bernard de Froment et Alexandre Riquier.

La mécanique du département

Olivier de Brabois connaît particulièrement bien les départements pour avoir dirigé les services de ceux de Saône-et-Loire et de Loir-et-Cher. Bernard de Froment, conseiller d'État honoraire et avocat, a été maire, conseiller général et président du département de la Creuse. Avocat également, Alexandre Riquier est spécialisé en droit des collectivités territoriales. Le triumvirat s'est plongé pendant un an dans la *« mécanique »* du département pour en décortiquer l'histoire, le fonctionnement et l'utilité. *« Chacun a apporté sa part de contribution,* explique Olivier de Brabois. *Bernard de Froment a pris en charge une grande partie de la rédaction, Alexandre Riquier les dimensions juridiques et législatives, et je suis intervenu sur le fonctionnement et l'organisation des services tout en coordonnant la réalisation de l'ouvrage ».*

Niveau démocratique de proximité

À l'origine du projet, il y a aussi la rencontre entre Olivier de Brabois et les éditions First. Après son départ en retraite du conseil départemental du Loir-et-Cher en 2017, l'ancien directeur des services a créé une activité de conseil et d'organisation d'événements pour les collectivités locales. À ce titre, il a pris en charge la manifestation du *« printemps Proustien »* en 2019 pour le département d'Eure-et-Loir en référence au centenaire du prix Goncourt décerné à Marcel Proust. *« J'avais proposé d'éditer un livre pour les collégiens intitulé "Du côté de chez Proust" et c'est à cette occasion que j'ai rencontré les éditions First qui m'ont proposé de travailler avec eux comme directeur de collection ».*

Ancien directeur général des services du Loir-et-Cher, Olivier de Brabois (à gauche) a présenté son livre à l'ancien président du département, Maurice Leroy.

Olivier de Brabois ne cache pas son attachement au département en tant que niveau démocratique de proximité. *« On a voulu supprimer le département à une époque récente avant de faire machine arrière,* rappelle-t-il. *À juste raison, car on se rend compte en ce moment de l'importance de disposer d'une circonscription de l'État qui pilote la relance économique et la lutte contre la pandémie. Le département occupe aussi une place irremplaçable dans la lutte contre les exclusions et la pauvreté, l'aide aux personnes âgées, à l'enfance et aux handicapés qui représente 60 % de son budget ».*

Guide électoral

L'ouvrage écrit à six mains raconte donc l'histoire des départements, nés sous la Révolution, les mutations qu'ils ont connues et l'évolution de leurs domaines de compétences. Le fonctionnement de la machine départementale fait l'objet d'une étude détaillée tout comme son système électif. *« Il y a une partie consacrée aux élections départementales, comme s'y préparer et ne pas commettre d'erreurs »*, termine Olivier de Brabois.

Tiré à 5 000 exemplaires, le livre s'adresse, avec toute la pédagogie et le ton décalé propres à la collection, à tous les curieux, mais aussi aux étudiants préparant des concours et bien sûr aux responsables politiques et aux élus. Si chacun des 4 000 conseillers départementaux s'en procure un exemplaire, un retirage s'imposera rapidement. Un calcul pas si nul !

B.G

« Les départements »
collection pour les Nul.
Éditions First. 280 pages. 11,95 €

> *« Le département occupe une place irremplaçable dans la lutte contre les exclusions et la pauvreté »*
>
> *Olivier de Brabois*

Partenariat entre le groupe Bernier et l'Union sportive Orléans Loiret football (USO) : nouer des relations sportives et professionnelles

Depuis plus de 15 ans, le groupe Bernier, concessionnaire automobile, soutient l'USO, le club de football orléanais. Pour le plus grand bonheur de ses clients et de ses collaborateurs !

Signer un partenariat avec l'USO, cela a été, il y a quinze ans, un choix du président du groupe Bernier, Denis Bernier. *« Nous lancer dans le sponsoring de clubs de sport locaux, dont l'USO, nous a permis d'accroître notre notoriété, de développer des partenariats avec d'autres entreprises,* commente Frédéric Magret, directeur. *Les clubs sportifs ont besoin d'aide, surtout en ce moment. En temps normal, un partenariat sportif sert à faire des connaissances, entretient les relations publiques. Et avec l'USO, l'ambiance est plutôt très bonne ! »*

© PERON

Une très bonne ambiance, même si les résultats de la dernière saison n'ont pas été à la hauteur des espérances des partenaires. *« C'est vrai que nous avons été déçus par les résultats 2019/2020,* concède le directeur. *Mais, un club sportif, c'est un peu comme une entreprise. Elle peut rencontrer des difficultés. Ce qui importe, c'est le travail, la performance, le respect et le dépassement de soi. Et quand la performance n'est pas au rendez-vous, on se serre les coudes, on s'entraide ! Nous avons l'habitude de dire que ce n'est pas en appuyant sur la tête des gens qu'on les fait avancer. On trouve des solutions, on fédère notre équipe. Alors, on se défend au maximum pour pouvoir être des gagnants. Nous leur souhaitons de revenir rapidement à des résultats plus conformes à leurs attentes. L'équipe, le staff ont toute notre confiance. Nous en sommes convaincus : ils vont remonter rapidement ! »*

© PERON

Pour cela, le club a besoin de soutien. *« Notre rôle de partenaire est de soutenir le club que ce soit financièrement ou matériellement, les aider à avancer dans leurs projets ou leurs actions »,* déclare Frédéric Magret. *« Tous les membres font le maximum. Ils nous communiquent régulièrement les résultats, l'activité du club, les mouvements. Nous ne les abandonnons pas. Est-ce qu'un capitaine quitte son navire en pleine tempête ? »*

Créer des moments de convivialité

« Grâce à ce partenariat (et en dehors de la période Covid actuelle), nous créons de véritables moments de convivialité avec nos clients, nos collaborateurs, raconte Frédéric Magret. *Nous participons également régulièrement aux activités du club des partenaires. Nous rencontrons de nouvelles personnes, échangeons nos cartes. Le fait de soutenir le même club, ça instaure un climat de confiance entre professionnels. Le réseau USO nous a amené de l'activité même si elle est difficile à quantifier. »*

Le groupe Bernier profite également de son partenariat pour organiser, en dehors de la période Covid, des soirées de rassemblement avec des chefs d'entreprise pour visionner les matchs. *« Nous offrons également des places à nos collaborateurs pour qu'ils profitent aussi des matchs. Entre la concession de Fleury-les-Aubrais et celle d'Olivet, le groupe Bernier affiche, dans le Loiret, un effectif de 100 collaborateurs dont beaucoup sont de véritables amoureux de l'USO ! »*

En partenariat avec

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

greta CŒUR 2 LOIRe

Vous êtes salarié en sécurité privée ?

Votre carte professionnelle arrive à expiration?

Inscrivez-vous à la formation Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Prévention et Sécurité (MAC APS)

Prochaines sessions de formation
Du 01/02/2021 au 04/02/2021
ou Du 22/03/2021 au 25/03/2021

Contactez-nous :

GRETA COEUR 2 LOIRe

02.38.49.34.34

contact.greta-c2l@ac-orleans-tours.fr

L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire, une chance pour tous.

INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

"Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de :
- l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes
- l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences"